

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :
M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°) : LE NUMERO 0,50 F
1er oct. au 30 sept : FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F

Compte Chèque Postale : 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS-10^e tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

**VISITEZ
LE STAND
DE LA C.M.F.**

Festival
Exposition
International
de la
Musique

1^{er} MAI 1971 - Foire de Versailles - Foire de Paris

N° 242 ORGANE MENSUEL DES 44 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

MAI 1971

L'Éternelle Harmonie

L'Harmonie, ne l'oublions pas, n'est pas une invention humaine et si elle est éternelle c'est bien parce qu'elle est d'essence divine. Elle est, au même titre, universelle mais ce n'est que très graduellement, extrêmement lentement, au cours d'innombrables siècles qu'elle se révèle à l'esprit humain. Tout est harmonie dans le Cosmos, dans la Nature, qu'il s'agisse de la Nature naturaliste ou de la nature naturée. Cela est parfaitement et clairement expliqué dans le merveilleux livre que Théo Kœlliker a intitulé « Synbolisme et Nombre d'Or » (Éditions des Champs-Élysées, 72, avenue des Champs-Élysées, Paris) et que j'ai déjà signalé dans mon article du numéro 240 de février dernier. J'en ferai une analyse aussi résumée que possible mais cependant suffisamment substantielle, je le crois, et avant qu'il soit longtemps si Dieu daigne m'accorder encore peu de vie.

L'Harmonie, dans son universalité, est régie par la loi des nombres et cela nous le savons par les diverses sciences qui nous l'ont enseigné parallèlement à leurs progressives et merveilleuses découvertes. Cela vaut aussi bien pour le domaine de l'infiniment petit que pour celui de l'infiniment grand et le texte mythologique et mystérieux de la fabuleuse Table d'Emeraude prend clairement tout son sens quand nous lisons cette phrase : « Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut ». La Science a découvert de nos jours que la structure de l'atome est tout à fait comparable à un système solaire, les proportions sont les mêmes entre le diamètre de l'orbite que décrit la Terre autour du Soleil et celle que parcourt chaque électronsatellite autour du proton. Soyons sûrs qu'il en était déjà ainsi au moment de la création du monde dans

chaque atome de la matière mais les hommes ont dû attendre jusqu'au XX^{ème} siècle après Jésus-Christ pour que leurs savants pussent en faire la stupéfiante découverte. Et nous savons depuis longtemps que les nombres ne régissent pas seulement ces domaines extrêmes de la Création : astronomie et atomisme. On les trouve partout, aussi bien dans la botanique que dans l'arboriculture, dans la géométrie des polygones et des polyèdres des multiples cristaux de la nature, dans le rythme des vagues de la mer brassée par les vents et dans les proportions plastiques de tous les êtres vivants. Et, naturellement, tous les arts, qu'ils soient plastiques ou sonores, littéraires ou poétiques, sont assujettis, eux aussi à l'éternelle loi des nombres, nous en avons la preuve indiscutable. Donc, il est absolument certain que les principes mêmes de l'harmonie musicale étaient déjà préexistants dans la Création comme l'étaient également ceux de l'harmonie plastique et des couleurs — avant même que les plus primitifs artistes aient su en découvrir les limites et élémentaires manifestations physiques dans la Nature. L'arc-en-ciel possédait déjà l'harmonieuse écharpe de ses sept couleurs, harmonie ordonnée par Dieu, les lois de l'optique étaient créées tout comme dans un autre domaine, celui des sons, l'étaient aussi celles de l'acoustique. Tout cela se tenait et les nombres, même quand ils n'étaient pas les mêmes, avaient cependant des rapports qui leur étaient communs. Les peintres des temps futurs déchiffreraient peu à peu dans l'arc-en-ciel les trois couleurs fondamentales : bleu, jaune et rouge qui sont trois fonctions tonales comme

(SUITE PAGE 3)

La Musique à l'école

REPOSE DU MINISTRE AU VCEU (Nord - Pas-de-Calais)
ADOPTÉ PAR LE CONGRÈS DE LA C.M.F.

Ministère de l'Éducation Nationale

Le Ministre
N° 1196
M. le Cdt SEMLER COLLERY
Président de la Confédération Musicale de France
121, rue La Fayette - Paris X^e
Paris, le 1^{er} avril 1971

Monsieur le Président,
Votre lettre du 31 décembre 1970 a retenu toute mon attention. Il m'est agréable de constater votre satisfaction devant les mesures prises par mon Ministère en faveur de la musique au cours de ces derniers mois :

- création de la Commission - Enseignement - Musique ;
- création d'une licence de musique ;
- rappel aux enseignants des instructions de 1923 ;
- création de chorales dans les établissements secondaires au titre des activités dirigées, etc.

Certes d'autres mesures auxquelles je tiens beaucoup n'ont pas pu être encore réalisées : c'est le cas notamment de la mise en place de conseillers pédagogiques musicaux et c'est aussi le cas des stages de recyclage à l'intention des instituteurs. Ces mesures, décidées depuis longtemps déjà interviendront prochainement.

Je dois vous signaler qu'un Inspecteur d'Académie vient d'être chargé de mission pour suivre toutes les questions concernant la musique au niveau des écoles maternelles et des écoles élémentaires. Un projet de réforme des programmes et des méthodes m'a été soumis ; il devrait permettre de donner une vie nouvelle à l'enseignement musical ; mais la réforme qui est en cours ne por-

tera ses fruits que dans quelques années, malgré les efforts de tous. Néanmoins, quelles que soient les difficultés actuelles, il est très difficile d'accepter le principe de concours extérieurs à l'enseignement. La loi de juillet 1964 a supprimé les enseignements spéciaux de la ville de Paris dont la qualité et l'efficacité étaient pourtant reconnues de tous : et vous avez raison d'affirmer que les instituteurs doivent assurer l'enseignement de la musique comme il assure celui du français et du calcul : c'est le principe même du Ministère. Faire appel à des concours extérieurs, même de valeur, restera toujours une façon de différer cette obligation.

Vous avez raison de signaler l'inquiétude des sociétés de musique devant l'abandon d'un enseignement qui facilitait par elles un bon recrutement ; mais il ne faut pas se laisser tenter par les tentations qui sollicitent les jeunes gens sont nombreuses et variées : la télévision a sa part dans cette situation, comme les multiples possibilités d'évasion qu'offre la nature et la pratique de sports attrayants. Il faut souhaiter que la musique retrouve une forme nouvelle et qu'elle essaie, en s'orientant vers des manifestations plus modernes de reconquérir une jeunesse qui a considérablement évolué, même dans son amour de la musique.

Je puis toutefois vous assurer que le Ministère de l'Éducation Nationale, qui attache une importance capitale à la formation artistique, va accentuer son effort pour que la musique retrouve dans l'enseignement la place qui lui revient.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

OLIVIER GUICHARD.

UN GESTE GÉNÉREUX

Le 16 avril 1971.

E. JEAN, instituteur honoraire, 20, rue de la Malric, 60 - Saint-Pair-sur-Mer à M. le Directeur du journal de la Confédération Musicale de France, Monsieur,

Le Groupe Symphonique Granvillais, que j'ai eu l'honneur et le plaisir de diriger pendant une dizaine d'années, s'est vu contraint de cesser toute activité en raison de la disparition ou du départ de ses principaux membres et de l'absence de recrutement à Granville et dans la région. Le moment est venu de prononcer sa dissolution. Décidant de l'emploi des fonds restant en caisse, les derniers sociétaires, réunis en assemblée générale, ont pris la détermination de verser à la Confédération Musicale de France la somme de cinq cents francs pour le local de la C.M.F., que je vous envoie ci-joint, par chèque n° B 2.953.679 de la Trésorerie Générale de la Manche.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le local de la CMF

Montant des sommes déjà payées : 27.720,90 F.

Groupe Symphonique Granvillais, Granville (Manche) : 500 F. M. Buffart Georges, Paris : 30 F. M. Emmanuel Franck, Paris : 6 F. M. Proust Michel, Orléans (Loiret) : 6 F. M. Kravansky René, Moišheim

Total général à ce jour : 28.268,90 (Bas-Rhin) : 6 F. — Total général à ce jour : 28.268,90 F.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

Reynaldo HAHN

Aussi Parisien qu'il le fut, Reynaldo HAHN ne vit pas le jour en Europe mais à Caracas (Vénézuéla) le 9 août 1875. Il avait trois ans quand il pénétra dans la capitale française pour ne plus la quitter. Cependant il se rappela ses toutes premières années au point de confier un jour à Paul Landormy :

« Je me revois encore assis sur un perron dans un grand jardin, à côté d'une nègresse qui veillait sur moi... Je vois aussi une rue avec, au bout, une grande place et la statue de Bo-livar ».

Il n'oublia pas non plus la langue espagnole qu'il parla en famille. Il y ajouta la pratique de l'anglais, de l'italien et de l'allemand.

Bien qu'étrangers à la musique, ses parents constatèrent les dispositions de leur enfant. La père, négoceant, homme clairvoyant, non soumis aux préjugés d'alors concernant la profession de musicien, ne fit même pas part de ses projets à sa femme. Il consulta le célèbre Coquelle. Afin d'affiner les formalités à remplir pour entrer rue de Madrid si bien qu'à onze ans Reynaldo se trouvait dans la classe de solfège de Grandjany et, grâce à ce dernier, peu de temps après dans celle de Théodore Dubois pour l'harmonie. Massenet le prit dans sa classe de composition. Je n'oserais pas affirmer qu'il s'agit d'un cas unique de précocité où un élève ait suivi à la fois les trois disciplines.

Lorsque l'on entendait presque chaque jour cette si célèbre mélodie Si mes vers avaient des ailes sur un poème de Victor Hugo (qui n'aurait sans doute pas été froissé, un an après sa mort, que l'on déposât de la musique au long de ses vers) lorsque l'on écoutait cette musique, peu de personnes ont songé qu'elle avait été écrite par un bambin de onze ans (1886) qui

(SUITE PAGE 4)

64^{ème} Assemblée générale de la C.M.F.

des 27, 28, 29, 30, 31 mai 1971

Concours International de Musique LAON

Dimanche 30 mai 1971

ORDRE DU JOUR :
Vendredi 28 mai, 9 h., réunion du bureau de la C.M.F. ;

10 h. 30, réunion du Conseil d'administration ;

14 h. 30, salle de la Maison des Arts et Loisirs : Assemblée générale extraordinaire ;

- 1) Ouverture des débats par le président ;
- 2) Appel des délégués ;
- 3) Allocution du président ;
- 4) Date du prochain congrès ;
- 5) Assurances.

Assemblée générale ordinaire d'été :

- 1) Examens fédéraux ;
- 2) Stages ;
- 3) Centre de perfectionnement de Toucy ;
- 4) Vœux ;
- 5) Divers.

Les appels les plus divers ont été obtenus :

Tout d'abord, M. Duhamel, ministre d'État, chargé des Affaires culturelles ; M. Olivier Guichard, ministre de l'Éducation Nationale ; M. Cointat, ministre de l'Agriculture ; M. André Bord, secrétaire d'État à l'Intérieur, et M. Comiti, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, ont apporté leur haut patronage.

D'autre part, c'est sous l'égide de l'UNESCO (section internationale), de l'ISME (section française), de la CISEM, que ces concours se dérouleront, les organisateurs de base étant bien entendu — la Confédération Musicale de France et la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne.

De très hautes personnalités musicales apporteront également leur concours (MM. Marcel Landowski, directeur de la musique, de l'Art Lyrique et de la Danse au Ministère des Affaires Culturelles ; Daniel Lesur, Antoine Tisne, Jacques Charpentier, inspecteurs principaux ; Bonnet, inspecteur d'Académie à la direction des questions musicales à l'Éducation Nationale ; MM. Eugène Bozza, Robert Bréard, Roger Boutry, etc... 1^{er} Grands prix de Rome : MM. Henri Vachey, président de l'Association des Directeurs des Conservatoires ; Louis Martin, directeur du Conservatoire de Strasbourg ; André Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon ; MM. Désiré Dondeyne, Serge Lancel et bien d'autres personnalités dont l'énumération serait trop longue, ont répondu à l'appel de M. Roger Thirault, directeur du Conservatoire de Laon, secrétaire général de la C.M.F., qui est le directeur général et l'organisateur de cette grande manifestation.

Le vendredi, en soirée, dans la magnifique salle de la Maison des Arts et Loisirs, le brillant orchestre de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, bien connu des membres de la C.M.F., donnera, sous la direction de Désiré Dondeyne, un programme très intéressant où on remarquera tout particulièrement : Manfred, de Schumann ; Siegfried-Idyll, de R. Wagner ; Casse-Noisette, de Tchaïkowsky ; Semiramis, de Rossini ; Les Deux Pigeons, de Messager ; Week-end, de Devevey ; Cap Kennedy, de Serge Lancel.

Le samedi 29 sera consacré à une visite détaillée d'une exposition spécialement réalisée par Mme Suzanne Martinet, bibliothécaire, sur les origines de l'écriture de la musique à Laon :

— Manuscrits de Musique Carolingienne et Romane ;

— Miniatures d'instruments du Moyen-Age ;

— Autographes de musiciens célèbres ;

— Visite de la Cathédrale, de la Chapelle des Templiers, de la Porte d'Arden, etc.

Après le banquet officiel, départ pour Corbeny (arrêté dans une hydrométrie), Reims : visite des caves de champagne G. H. Mumm et visite de la Chapelle de Foutjita ; retour par le Chemin des Dames et la Caverne du Dragon (commentaires par Gérard de Franqueville, gendre du Maréchal Leclerc).

Parallèlement au concours international, le festival départemental de musique aura lieu le dimanche après-midi, et deux concerts seront donnés dans tous les quartiers de la ville.

Plusieurs défilés amèneront les musiciens au stade où Laon-Toujours, de Roger Thirault, et l'Hymne de la Confédération, de Roger Boutry, seront dirigés par les compositeurs.

Le commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France, dirigera la « Marseillaise ».

A l'issue de ce rassemblement de musique populaire, un grand concert sera donné par la Musique de la Garde Républicaine, sous la direction du commandant Richard.

Parmi les œuvres interprétées figureront :

Le Vaisseau Fantôme, de R. Wagner ; Capriccio Italien, de P. I. Tchaïkowsky ; Les Pins de Rome, de Respighi ; La Pie Voléuse, de G. Rossini ; Sur un thème Picard, de Jules Semler-Collery (dirigé par l'auteur) ; Bacchanale, de Roger Boutry ; Les Préludes, de F. Liszt ; La Boda, de Luis Alonso, de J. Gimenez.

MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS CONCERT PUBLIC

MOIS DE MAI 1971 :

Mercredi 5 mai, à 20 h. 30, square du Temple (Batterie-Fanfare).

Jeudi 13 mai, à 20 h. 30, square Montsouris (Musique et Batterie).

Mardi 18 mai, à 20 h. 30, square des Buttes - Chaumont (Batterie-Fanfare).

Jeudi 20 mai, à 17 h., Jardin du Luxembourg (Musique).

Samedi 22, à 17 h., kiosque des Champs-Élysées (Musique et Batterie).

Mercredi 26 mai, à 20 h. 30, square Clignancourt (Batterie-Fanfare).

MOIS DE JUIN 1971 :

Jeudi 10 juin, à 17 h., Jardin du Luxembourg (Musique).

Mardi 15 juin, à 21 h., square Carpeaux (Batterie-Fanfare).

Jeudi 17 juin, à 21 h., square de Cholsy (Musique et Batterie).

Mercredi 23 juin, à 21 h., square de l'Archevêché (Musique et Batterie).

EST-IL LE PLUS VIEUX MUSICIEN DE FRANCE ?

Monsieur Charles Pourreau aura bientôt 87 ans. Il fait toujours de la bicyclette, et surtout il tient solidement une partie de tème cor à l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg.

Nous aimerions savoir si dans nos sociétés il y a des musiciens qui participent assidûment aux répétitions et aux concerts malgré un âge plus avancé que celui de M. Pourreau.

CONSERVATOIRE DE PARIS

Nous avons le plaisir d'apprendre que le Cdt Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France, a été désigné à nouveau par la Direction du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris pour composer un solo de concert de fin d'année, cette fois pour trompette d'harmonie.

Ce solo s'intitule « Evocation et Scherzetto », il est édité chez Max Eschig.

Toutes nos chaleureuses félicitations.

L'éternelle harmonie

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

Ils sont aussi dans le domaine des sons musicaux la dominante, la tonique et la sous-dominante. Ces trois couleurs fondamentales sont ainsi qualifiées car elles suffisent pour permettre de former selon divers degrés d'intensité, en se mélangeant entre elles deux à deux toutes les autres couleurs complémentaires : le violet, le vert et l'orangé dans leurs plus subtils dégradés, l'indigo n'étant pas à proprement parler un mélange mais seulement un très fort degré de saturation du bleu, la pulsante dominante. Je n'ai pas besoin d'insister sur tout cela, en ayant déjà parlé longuement dans ma brochure : **SONS ET COULEURS**, publiée il y a quelques années. Ce qui ne laisse aucun doute, c'est que l'arc-en-ciel créé par Dieu seul donnait déjà aux hommes, rien qu'en leur rêvant son harmonieuse écharpe irisée ce qu'ils pourraient en tirer dans l'art de la peinture au cours infini des siècles. Les Léonard de Vinci, les Michel-Ange, les Raphaël, les Rembrandt et tant d'autres moins illustres n'y ont pas manqué.

Comme je me suis permis de le dire, l'arc-en-ciel n'est pas seulement une harmonie s'appliquant exclusivement à la peinture, elle est aussi musicale et s'étend certainement en d'autres domaines, il ne reste qu'à découvrir encore bien d'autres secrets qui y sont encore cachés, il y a tant de chose à apprendre ! Les savants et les artistes, si instruits qu'ils soient, sont toujours des apprentis. En tout cas, ce dont nous sommes scientifiquement assurés par la divine Providence (voir ce que dit à ce sujet le livre de Jules Combarieu : « La Musique : ses Lois, son Evolution », Ernest Flammarion, Editeur, Paris), c'est que l'ensemble des phénomènes « vibratoires » de la nature s'étend sur un éventail de 55 octaves dont le génie humain est lentement parvenu à explorer, à déchiffrer et à utiliser pratiquement dans une grande part mais dont tout le reste est encore inconnu. Il n'est pas sans intérêt de se livrer d'abord à un petit jeu très simple pour se rendre compte de ce que représente ce chiffre de 55 octaves qui paraît tout d'abord bien modeste mais qui est dans la réalité éfrayant, hallucinant. Souvenons-nous d'abord que le rapport d'octave n'est autre que celui de 1 à 2. Par conséquent, la progression géométrique qui s'étend sur 55 octaves est basée sur 1 comme point de départ avec la « raison » 2, ce qui donne successivement 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, etc., chaque terme de la progression étant multiplié par 2, et c'est ainsi que nous atteignons rapidement le terme final et pharamineux d'un peu plus de 36 millions de milliards. Mais oui, il n'y a aucune erreur, nous obtenons ce monstrueux total en doublant seulement 55 fois notre pauvre petite unité de vibration et nous en arrivons à des millions de milliards de vibrations à la seconde, ne l'oublions pas. Il y a longtemps que se trouvent dépassées en fréquences et en vitesse les dizaines de millions d'oscillations hertziennes qui se produisent aussi en une seconde. Et les couleurs de l'arc-en-ciel, qui sont toutes comprises dans leur unique octave entre 375 mille milliards (rouge extrême) et 750 mille milliards à la seconde (violet extrême) sont aussi depuis longtemps et très largement dépassées. On croit rêver ! Et pourtant nous sommes dans une divine réalité.

En jonglant avec tous ces millions et milliards de vibrations, il me paraît amusant d'évoquer un exemple plus concret mais bien connu qui se rattache à la lointaine invention du jeu d'échecs. Un prince indien avait formellement promis d'accorder la plus fabuleuse des récompenses à celui de ses sujets qui saurait inventer un jeu capable de l'arracher au mortel ennui du souffrir. Un jeune homme vint lui proposer son jeu d'échecs riche de multiples combinaisons qu'il était possible d'obtenir en faisant évoluer dans chaque camp adverse les huit pièces et les huit pions sur les 64 cases. Le prince fut tellement émerveillé et passionné par ce jeu qu'on a appelé depuis « le jeu des rois » et « le roi des jeux », qu'il était tout prêt à accorder à l'inventeur tout ce qu'il exigerait et il déclara de rire quand celui-ci lui demanda pour tout salaire de mettre un grain de blé sur la première case de l'échiquier, 2 sur la seconde, 4 sur la troisième, 8 sur la quatrième, etc. Pour commencer tout allait bien et la demande paraissait vraiment dérisoire, mais la progression ne manqua pas de prendre une tournure plus inquiétante et finalement impossible à réaliser quand il fut question de passer rapidement des centaines de mille aux millions et qu'il fallut ensuite passer aux milliards et à la suite. Il n'y avait pas assez de blé dans toutes les fermes du royaume pour payer une telle récompense. Il fallut bien trouver autre chose.

Je rappelle là un exemple classique de progression géométrique mais il n'était pas inutile de remettre cet exemple en mémoire pour bien fixer nos idées sur l'importance des nombres. A propos des 55 octaves dans lesquelles sont comprises toutes celles se rapportant aux phénomènes vibratoires (et qui n'atteignent pas à 9 près les 64 cases de l'échiquier), il me semble qu'il y a une remarque importante à faire et l'on voudra bien me permettre de signaler que j'avais déjà fait observer, d'après ce qui est noté par l'auteur du très bel ouvrage « Les Éléments spirituels des Nombres », E. Bindel, professeur de mathématiques à la Waldorfschule de Stuttgart (page 17 exactement) c'est-à-dire que les dix premiers nombres de notre numération composant la décade de 1 à 10, si on les additionne, forment un total de 55 qui revêt un aspect fatidique par la réunion de ses deux 5, chiffre de l'homme, ne l'oublions pas. Or, $5 + 5 = 10$ et $1 + 0 = 1$, retour à l'unité qui est la base de TOUT et qui comprend TOUT. Notons aussi, en passant, que 55, total de la décade, est aussi le dixième nombre triangulaire qu'il soit possible de former à partir de l'unité : 1, 3, 6, 10, 15, 21, 28, 36, 45 et 55. Cela n'a l'air de rien mais ce n'est pas dû au hasard qui d'ailleurs n'existe pas. Pas plus que ce n'est par hasard que la Nature offre à l'humanité depuis la Création, pour ses observations et ses recherches scientifiques et artistiques un ensemble de 55 octaves de vibrations allant de 1 à plus de 36 millions de milliards de vibrations de toutes les catégories, ensemble dont une part encore considérable reste toujours à explorer et à utiliser. On le voit, nos savants qui ont pourtant découvert tant de choses merveilleuses existant depuis la Création du monde (il suffirait d'en capter peu à peu les multiples et souvent très simples secrets), ces illustres savants qui ont toujours l'admirable modestie de ne se considérer que comme des apprentis sachant que ce qu'il leur reste à apprendre est toujours hors de proportion à côté de ce qu'ils ont déjà appris, tous ces puits de science, répétons-le, sont toujours assurés que le champ infini de leurs investigations ne sera jamais entièrement prospecté.

Nous utilisons aujourd'hui des inventions devenues banales qui, si elles avaient été révélées « ex abrupto » aux hommes du Moyen-Âge, soyons-en sûrs, eussent paru appartenir au monde de la sorcellerie et eussent envoyé sans barguigner leur malheureux inventeur au bûcher, sans autre forme de procès. Imaginons seulement l'effroi et la stupeur qu'eussent éprouvés nos aïeux s'ils avaient connu tout d'un coup, sans la moindre préparation, la radiophonie et la télévision ? C'eût été de la magie noire, un phénomène inexplicable et, pourtant, ne doutons pas un seul instant que s'il n'existait encore aucun moyen de capter ce qui pouvait se passer sur les ondes que nous appelons aujourd'hui « hertziennes » depuis que le savant allemand Heinrich Hertz nous a montré au XXème siècle ce qu'elles étaient et ce qu'elles pouvaient transmettre, il n'en est pas moins vrai que ces ondes créées par Dieu ne fussent alors déjà existantes dans l'air et il ne suffirait plus que la science vint à point en son temps pour nous permettre de réaliser ce qui n'était encore qu'en puissance, à l'état de préexistence. Je n'en dirai pas plus à cet égard pour le moment mais le livre seulement ces quelques réflexions, venues d'En-Haut, à nos méditations.

J'ai l'air de m'éloigner de la Musique. Mais non, nous sommes toujours en plein dans le sujet de l'harmonie musicale qui, tout entière, fait partie de l'harmonie universelle. Mais il faut bien noter que, dans la ronde vertigineuse des millions de milliards de vibrations dont j'ai parlé pour les 55 octaves des phénomènes vibratoires celles qui ne concernent strictement que la musique n'occupent que la base soit une infime partie de la gigantesque échelle et sont donc extrêmement modestes. De 1 à 16 vibrations par seconde, nous ne sommes encore qu'à la production de sons confus, de bruits, de bourdonnements graves que l'oreille humaine la plus fine ne saurait apprécier musicalement. Ce n'est qu'à partir du début de la 5ème octave, au son 16, que l'oreille pourra percevoir une note bien définie et ces 16 vibrations doubles, (aller et retour du mouvement vibratoire de la colonne d'air) produisent un UT qui sera façonné par le plus grand tuyau d'orgue que la facture instrumentale ait pu construire. Ce tuyau, que l'on peut voir à la montre de nos grandes orgues de cathédrales est celui que l'on appelle l'UT de 32 pieds car telle est sa hauteur dans la désignation des anciennes mesures linéaires, soit exactement 10 m. 36. A partir de cet UT de 32 vibrations à la seconde, il sera possible d'obte-

WELTKLANG



fanfares harmonies

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2e / Tél. : 231.88.78.

ni les sons suivants en montant chromatiquement et simplement en raccourcissant proportionnellement la longueur de chaque tuyau et l'on arrivera ainsi à l'UT suivant, premier de la seconde octave, celui qui exige un tuyau de 16 pieds de haut, soit 5 m. 28. En continuant ainsi à utiliser des tuyaux de plus en plus courts, nous arriverons à produire des sons de plus en plus aigus jusqu'à l'UT aigu de la 7ème octave au-dessus du son le plus grave du 32 pieds initial et ce sera le son le plus aigu que pourra apprécier musicalement l'oreille humaine : 4.098 vibrations doubles à la seconde. C'est le contre-ut de la petite flûte, un tuyau de quelques centimètres mais, au-delà, nous n'entendrons plus que des sifflements impossibles à noter. Et pourtant, au terme de cette étendue musicale de 7 octaves, nous n'en sommes qu'à 4.098 vibrations à la seconde, une veltille en somme, à côté des millions de milliards de vibrations de l'unique octave des ondes lumineuses de l'arc-en-ciel que nous trouverons plus loin. Nous en sommes presque aux chiffres de l'école maternelle comparativement aux calculs de l'Ecole Polytechnique !

Mais ce que nous savons bien, en tout cas, c'est que ces sept octaves de sons, depuis que les hommes ont appris à les connaître — et cela remonte loin — ont servi à écrire toute l'histoire merveilleuse de leur musique. Une fois de plus j'en reviens au maître livre d'Albert Roustit : « la Prophétie Musicale dans l'histoire de l'humanité » qui démontre si bien comment l'harmonie musicale, dérivée elle-même de l'harmonie universelle et cosmique, a pu souverainement s'établir mais il nous a montré aussi hélas que, dans nos temps modernes, trop d'hommes, dans trop de pays de notre planète, esprits qui se croient bien à tort à la pointe du progrès, s'ingénient à ruiner ce que tant d'illustres musiciens, savants et artistes, ont su édifier, construire sur le roc tout au long des siècles. Si cela continue nous verrons avant peu ce que cela donnera...

Ce qui est émouvant et merveilleux, c'est de voir avec quelle constance et quelle foi les hommes ont réussi au long de tant de siècles, après tant d'essais et de tâtonnements à édifier cet admirable et impérissable monument d'architecture sonore qu'est la science de l'harmonie musicale. Avant même d'avoir inventé les orgues, les hommes d'autres fois, déjà dans l'antiquité au temps de Pythagore, avaient trouvé dans les vibrations des cordes les principes de la résonance harmonique mais ce n'est réellement qu'au début du Moyen Age qu'il fut possible aux musiciens de se livrer aux premières réalisations probantes de l'harmonie, à la construction des premiers accords dans l'ordre naturel et impar des harmoniques de base : fondamentale, quinte puis tierce (1, 3 et 5) formant l'accord parfait, puis ce fut à la Renaissance la précieuse découverte de la résonance de 7ème de dominante pour en arriver plus tard au magnifique couronnement de la 9ème de dominante. Tout cela est bien connu mais ce qui reste une vérité absolue c'est que l'apogée de l'histoire musicale, qu'on le veuille ou non, se situe à l'époque classique. C'est ce qu'a lumineuse-

ment démontré Albert Roustit dans son livre éditant. A la mort de Beethoven, en 1827, tout l'essentiel de l'art musical avait été dit. D'autres très grands chefs-d'œuvre devaient encore être écrits mais la perfection avait été déjà atteinte et il n'était donc plus possible de monter encore, on ne pouvait plus que se maintenir au faite ou descendre. Ce fut longtemps encore un merveilleux séjour sur les cimes mais le mouvement de descente, de décadence devait fatalement se produire un jour, d'abord presque imperceptiblement mais se précisant ensuite plus librement et plus nettement, de jour en jour. Tout cela nous le savons et Albert Roustit l'a bien précisé. Est-ce à dire que nous retournerons au chaos qui devra de nouveau régner un jour ? Non, car même après la Parousie du Christ et la disparition de la Terre des Hommes, l'Harmonie régnera toujours dans un ordre nouveau, plus belle que jamais puisqu'elle est éternelle. Elle sera toujours là glorieusement épanouie et non seulement en puissance comme elle le fut au début de Tout.

Pensons à ce qu'il a fallu d'acharnement aux hommes des temps médiévaux pour arriver à sortir de leurs passagers erreurs et pour découvrir finalement un merveilleux profit, une source de lumineuses beautés dans ce qu'ils croyaient être tout d'abord une faute grossière et satanique, l'abomination de la désolation ! Eh oui, songeons à ce que fut à l'origine ce fameux Trilon FA-SI, ce maudit DIABOLUS IN MUSICA qui n'était en vérité qu'un bon diable puisqu'il apportait aux musiciens, à condition de savoir l'utiliser la clé enchantée qui allait leur ouvrir à jamais la voie secrète des modulations. Faute heureuse et bénie, pour tout dire : « Felix culpa ! » Honneur à ces persévérants pionniers du Moyen Age qui n'ont pas voulu lâcher pied et qui ont permis par la suite au fécond accord de triton de subsister pour nous apporter tous ses fruits savoureux. Tant de belles choses devaient ensuite être découvertes.

Et quand la sublime époque classique fut atteinte, n'oublions pas à quel point le prodigieux enfant que fut Mozart perçut profondément en son cœur, instinctivement, toutes les ineffables beautés de l'harmonie déjà acquises à son époque. Un jour, après avoir plaqué quelques accords sur son clavecin, il leva ses petites mains de son clavier et dit rêveusement à son père ces simples paroles qui en disent long : « Il y a, dans la musique, des sons qui s'aiment, qui s'attirent et se caressent tendrement alors qu'il y en a d'autres qui ne peuvent jamais s'accorder et se mélanger. Ils se fuient parce qu'ils ne s'aiment pas ». Nos modernes cacophonistes feraient bien de mettre à profit ces simples paroles d'enfant musicien. Il suffit de se souvenir de quel musicien il s'agissait.

Mais ne croyons surtout pas, malgré les apparences, que l'harmonie musicale soit aujourd'hui méprisée, en général, par la plupart de nos jeunes musiciens. Certes, nous connaissons un certain nombre de révolutionnaires qui affectent sans se gêner de vouloir détruire toutes les structures existantes sans trop avoir d'ailleurs ce qu'ils mettront à la place. Laissons de côté ces fa-

rouches Jeunes-Turcs et leurs adeptes qui font surtout beaucoup de bruit et qui tiennent évidemment trop de place. Mais à côté de ces trublions, n'oublions pas qu'il y a encore, heureusement, un nombre considérable de musiciens de tous les âges qui aiment passionnément la musique, ce qui est vraiment de la musique et non sa caricature. Ceux-là ne se contentent pas d'aimer leur art mais ils l'étudient et, naturellement, ce n'est pas dans de fantaisistes traités de « psophotechnie » ou « art de faire du bruit » qu'ils vont chercher leur pâture pour compléter leur instruction mais dans de vrais traités d'harmonie. Il en existe heureusement toujours, excellents et nombreux qui enseignent tous l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour pouvoir encore écrire de belle musique, à condition, bien entendu, que l'étudiant ait au moins dans son cœur et dans son esprit le goût naturel et le profond désir d'apprendre et de cultiver son art. Reconnaissons de bonne foi que, parmi tous ces ouvrages d'harmonie le bon vieux traité de Reber complété par Théodore Dubois — en dépit des railleries toujours faciles des ultramodernistes — tient toujours honorablement sa place dans la formation d'excellents harmonistes dont certains écriront peut-être un jour des chefs-d'œuvre.

Ce qui est encourageant, en tout cas, c'est de constater combien sont nombreux les musiciens, dont beaucoup ont déjà dépassé l'âge de la jeunesse et ont même atteint celui de la maturité, s'intéressent de plus en plus à la diffusion des études sur l'harmonie. A cet égard, j'ai eu l'heureuse occasion de lire tout récemment, en manuscrit, un traité d'harmonie particulièrement intéressant et je tiens à dire ici en toute sincérité tout le bien que j'en pense. Cet ouvrage est intitulé : « J'ai compris l'harmonie ! » et ce titre, si simple et si franco fait vraiment comme un cri de victoire et de délivrance. J'oserai même dire qu'il m'apparaît comme un véritable et joyeux « Eureka ! » d'Archimède et c'en est un, en effet. Il atteste tout le bonheur qu'a éprouvé un passionné amateur de musique qui a réussi enfin à sortir de la nuit de ses investigations harmoniques, de ses vaines recherches à tâtons dans des textes, savants sans doute mais encore assez confus et souvent ambigus. Cet égaré, cheminant pourtant sa voie sur une route sûre, s'était seulement fourvoyé dans un véritable labyrinthe constitué par l'abondance, la multiplicité de maximes cueillies sans doute un peu trop au hasard dans de trop nombreux traités et assurément mal assimilées au point d'en devenir parfois contradictoires. Ce cas d'égarement n'est pas si rare qu'on le croit Trop d'étudiants se découragent en s'égarant simplement parce qu'ils éparpillent leurs recherches, il leur manque une sûre méthode pour se retrouver dans tout cela et, disons le mot, ces dévoyés n'espèrent plus sortir du dédale dans lequel ils se sont emparés qu'en découvrant comme par miracle et à coup sûr l'extrémité de ce fil d'Ariane qu'il ne faudra plus lâcher, qu'il faudra suivre en toute confiance pour retrouver la lumineuse clarté. Or, notre amateur égaré parmi l'imbroglio de trop d'études harmoniques imparfaitement assimilées a fini par le découvrir ce bienheureux et salutaire fil d'Ariane. Cet amateur égaré, qui commençait à désespérer de sortir de son labyrinthe, était pour moi, il y a quelques mois encore, un parfait inconnu. Il s'appelle M. Henri Audren et habite à Paris, dans le VIIIème arrondissement, 3, rue Lamennais. Il m'avait écrit simplement pour me demander l'adresse d'Albert Roustit tant il était intéressé par son livre : « La Prophétie Musicale dans l'histoire de l'humanité », dont je venais de faire l'analyse dans ces colonnes. C'est donc ainsi que j'ai eu l'honneur de faire connaissance de M. Henri Audren, co-auteur du nouveau traité d'harmonie dont il est question ici-même.

Ce qu'il faut bien dire en effet tout de suite, c'est que M. Henri Audren, l'amateur harmoniste égaré et découragé dont j'ai parlé, m'a raconté en détails toute son odyssée harmonique et de la façon la plus intéressante et, preuves en mains, il m'a montré quelle solide instruction harmonique il avait acquise depuis le jour où il avait eu la joie et la chance de rencontrer dans sa vie M. Raoul Souchon, prix d'Excellence de Contrepoint et Fugue du Conservatoire de Paris. Voilà l'Ariane qui a permis à l'égaré de retrouver son chemin, et le bon, inutile de dire que si M. Audren n'était à ses débuts qu'un modeste auteur « mélodiste » (titre qu'il ne faut pas sous-estimer), ses connaissances en harmonie n'allaient pas loin et il s'en rendait bien compte, mais il avait l'esprit tenace, persévérant, particulièrement éveillé et observateur. En revanche, il va sans dire que M. Raoul Souchon justifie pleinement son titre de Prix d'Excellence de Fugue, il connaît à fond tous les secrets de son art et

I. S. M. E.

(SUITE DE LA PAGE 5)

Prof. Hanna LACHERTOWA (Varsovie). Les jardiniers d'enfants et les institutrices doivent au cours de leurs études apprendre un instrument de musique (piano, violon, accordéon, etc.) afin que la musique ait la même place que les autres disciplines. Il y a un piano dans chaque école. A l'école maternelle et primaire des concerts sont présentés aux enfants qui connaissent et reconnaissent tous les instruments de l'orchestre classique.

Mme Jacqueline GUDIN, directrice d'école maternelle (France) fait une classe à des enfants de 3 à 5 ans, et montre comment l'étude d'une chanson comprend également une acquisition de vocabulaire, d'habileté manuelle et du geste, de rythme, d'audition, de formation de la voix et laisse une place à l'invention.

Méthode Orff, prof. Egon KRAUS (Allemagne). Cette méthode développe dans un climat de détente et de joie et de spontanéité, des qualités de rythme, de technique instrumentale et vocale qui, grâce au mode pentatonique, permet rapidement d'accéder à la polyphonie, la polyrythmie et la création individuelle et collective.

Le mouvement et la danse. Mme Léone MAIL, de l'Opéra de Paris et inspectrice aux Affaires Culturelles. L'expression corporelle, le dessin du mouvement, le rythme, viennent compléter une synthèse harmonieuse des divers langages esthétiques de l'enfant. Le professeur n'étant pas soutenu par un matériel didactique doit tirer de lui-même tout le contenu et la progression des exercices. Ceci exige une connaissance approfondie non seule-

ment du métier mais de l'anatomie et de la psychologie de l'enfant.

Méthode Willems, Prof. Edgar WILLEMS (Genève) insiste sur le travail sensoriel qui doit précéder l'étude théorique de la musique. Avec des enfants de 3 et 4 ans il démontre comment dans des jeux musicaux il fait découvrir les notions de hauteurs et de durée avec une précision qui dépasse les limites habituelles (comparaisons de hauteurs, de durées, de timbres; jeux variés faisant appel à la spontanéité avant tout raisonnement logique et réfléchi). « La musique existe en soi. Elle a son essence en chaque être humain. Il conviendra de ne jamais confondre la connaissance intellectuelle théorique de la musique, avec la véritable audition intérieure qui succède, dans l'ordre évolutif, à l'expérience instinctive, sensorielle, et affective réellement vécue ».

Mais des journées comme celles-ci ne permettent, bien entendu, qu'un survol des méthodes présentées. A chacun de trouver selon ses aptitudes, des affinités, des idées pour améliorer son enseignement, et peut-être l'élan qui lui permettra de devenir à son tour novateur et créateur.

La notion d'enfant doué n'est pas à retenir dans l'enseignement général. Pour tous la musique est bénéfique et favorise l'épanouissement de la personnalité.

(1) L'ISME section française, 175, rue Saint-Honoré, Paris-1er, publiera prochainement le rapport des journées d'information musicale de Dijon - février 1971.

VILLE DE LYON. — Concours pour un emploi de chef de l'Harmonie municipale. — Avis-programme.

Un concours pour un emploi de chef de l'Harmonie municipale aura lieu dans les locaux du Conservatoire régional de musique de Lyon, 3, rue de l'Anzieu (5ème) à partir du 25 mai 1971. Echelle indiciaire brute : 550.785. Traitement de début pour un célibataire : indice 560 brut, 2.501,34 F brut. Les dossiers de candidature devront parvenir à la mairie centrale (1ère division, 2ème bureau) avant le 15 mai 1971. Les agents municipaux en fonction sont dispensés de la constitution du dossier. Il leur suffira d'adresser leur demande par la voie hiérarchique. Ce dossier comprendra : Une demande d'admission à concourir ; un extrait de casier judiciaire ayant moins de 3 mois de date ; un état indiquant les titres et diplômes du candidat, sa situation professionnelle, familiale et militaire ; les copies des diplômes ; un extrait de l'acte de naissance ; une pièce justifiant de la nationalité française (carte d'électeur, livret militaire, etc...) ; un certificat de nationalité pourra, le cas échéant, être exigé des candidats admis ; Ces candidats devront posséder la nationalité française, jouir de leurs droits civiques et être âgés de 60 ans au plus au 1er janvier 1971. Le concours comportera les épreuves dont le programme est indiqué ci-après. Seuls les candidats ayant obtenu un nombre de points au moins égal à 24 aux deux épreuves d'écritures seront admis à poursuivre le concours. Ces épreuves seront notées de 0 à 20, et affectées du coefficient indiqué pour chacune d'elles. Pour être déclaré admissible

à l'emploi mis au concours, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de points devra réunir au moins 60 % du maximum des points. S'il est étranger à l'Administration, il devra satisfaire à l'examen médical réglementaire.

I - Epreuves d'écritures (éliminatoires)

Mardi 25 mai 1971 : a) Epreuve d'harmonie consistant en la réalisation à quatre parties d'une basse non chiffrée et d'un chant donné (« alterné »). (Mise en loge de 10 h. à 20 h.). Le candidat ne peut utiliser un piano. — Coefficient : 1. Mercredi 26 mai 1971 : b) Orchestration pour musique d'harmonie d'une œuvre pour piano ou piano et chant, qui pourra être inédite. (Mise en loge de 10 h. à 20 h.). Coefficient : 1.

II - Entretien avec le jury

Jeudi 27 mai 1971, à 17 h. : Rapports avec le Conservatoire : classes d'ensemble instrumental à vent ; rôle de l'Harmonie municipale dans une métropole régionale ; évolution et répertoire de l'Harmonie ; examen des titres présentés par les candidats. Coefficient : 1.

III - Direction

Jeudi 27 mai 1971, à 20 h. : a) Exécution : Ouverture du Barbier de Séville, de Rossini - Andrieu (Andrieu) ; Ouverture de la Chauve-Souris, de Johann Strauss, par Christol (Editions Billaudot) ; b) Déplacement de fautes et travail d'orchestre Diane de Poitiers de J. Iberit (Edit. Leduc). — Coefficient : 2 pour l'ensemble de ces épreuves. Pour ces partitions, s'adresser chez Martin, éditeur à Mâcon.

- LOURDES -

Centenaire de l'Union Musicale Concours International de Musique

Dimanche 11 juillet 1971 Lourdes : centre mondial de pèlerinage et de tourisme. Lourdes : carrefour des vallées pyrénéennes. Ville de 18.000 habitants accueille chaque année des millions de pèlerins et de touristes. D'une altitude de 420 mètres, Lourdes est le noyau central d'un pays dont la renommée est connue dans les vallées d'Argelès et Bagnères vers la montagne, et les vallées de Pau et Tarbes vers la plaine. Lourdes est un centre unique d'excursions, avec un service d'autocars de 3.200 places. A travers les vallées, nos visiteurs sont guidés vers les sites merveilleux des Pyrénées : Gavarnie et son cirque célèbre, le Pic du Midi, les cols du Tourmalet, d'Aubisque, d'Aspin, ses lacs de montagnes. Depuis Lourdes, en quelques heures, il est également possible d'atteindre l'océan et Biarritz reine des plages : toute la Côte Basque défille alors devant vous. Il existe aussi à Lourdes, comme dans de nombreuses villes de France une Société de Musique.

Centenaire cette année, l'Union Musicale de Lourdes s'apprête à honorer et célébrer cet anniversaire. De grandes manifestations musicales vont se succéder durant plusieurs mois.

Plusieurs ensembles et orchestres régionaux, voire nationaux, se produiront au cours de très nombreux concerts.

C'est ainsi qu'un concours international de musique aura lieu le 11 juillet 1971 avec la participation de très nombreuses sociétés, notamment la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon comme musique d'honneur.

Présidents de sociétés, musiciens, choristes, Lourdes sera ce jour-là le haut lieu de la foi, mais aussi celui de la musique. L'hospitalité bigourdane est légendaire.

Lourdes vous attend et fera en sorte que vous emportiez le meilleur souvenir de votre séjour et que, non seulement vous serez heureux d'y être venus, mais que vous y reviendrez.

Tous renseignements pour le concours : B.P. 113 65-Lourdes.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE Documentation sur demande : HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-au-Roi - 75-PARIS XI^e - Tél. : 033-09-74



VIENT DE REPARAITRE

Une œuvre du président de la Confédération Musicale de France vient de paraître. La Firme Pathé-Marconi a réédité un nouveau disque 30 cm.

LES REFRAINS DU MARIN Composée à Paris, en décembre 1950, et chaleureusement accueillie par le public du théâtre des Champs-Élysées, le 13 mars 1951, cette grande sélection sur les plus célèbres chansons de la mer et de la voile est dédiée à tous les marins de France et d'Outre-Mer. Harmonisés et orchestrés par le chef de musique principal des Equipages de la Flotte, « Les Refrains

du Marin » nous font découvrir, sous un modeste aspect, de vieilles chansons populaires souvent oubliées.

Nous remarquerons la richesse des harmonies qui vient rehausser l'heureuse intervention des soli de divers instruments, dont les sonorités sont employées par l'auteur avec un art digne du grand spécialiste qu'est le commandant Jules Semler-Colleiry.

N.B. — Nous rappelons que les sociétés musicales peuvent se procurer le disque chez Pathé-Marconi et la musique aux Editions Gras, à La Flèche.

Nos stages

Organisés par la CMF sous le patronage et le contrôle du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports :

STAGE DE MACON 1971 Aura lieu du 16 juillet inclus au 30 juillet inclus.

BOULOURIS-SUR-MER (Var), du 16 au 28 juillet 1971 inclus, 100 places maximum pour les 2 stages dont 10 pour le stage international. Prix d'hébergement et activités : 180 F par stagiaire. Age minimum 18 ans dans l'année 1971 — Niveau musical exigé : division supérieure ; 1) Stage International. — Stage de perfectionnement des directeurs et animateurs de sociétés musicales :

a) par les candidats ayant satisfait aux examens de stage de 3ème année ; b) les titulaires d'un prix d'Excellence CMF ; c) dans la limite des places disponibles, les directeurs expérimentés et instrumentistes confirmés français et étrangers présentés par leur Fédération. N.B. — Les cours et conférences de ce stage international sont assurés exclusivement en langue française. Le programme du stage sera adressé aux stagiaires qui en feront la demande.

II) Stage national. — Cours d'animation et de direction des sociétés musicales. 1ère année. — Candidats titulaires d'une première mention en cours

moyen (solfège et instrument) et admissibles au cours supérieur.

2ème et 3ème années. — Candidats ayant satisfait aux examens de 1ère et 2ème années. Toutefois les candidats ayant une expérience de directeur et ayant révélé des aptitudes suffisantes au cours du test du début de stage pourront être admis directement au cours de 2ème et 3ème années.

III) Conditions d'admission : Les candidatures devront être transmises par lettre et les inscriptions ne seront valables qu'après versement par virement postal avant le 15 mai 1971 de 180 F : a) pour le stage international, à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème, CCP 46 38-65 Paris ; b) pour le stage national, à la Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, secrétariat, 284, rue Vendôme 69-Lyon - 3ème. CCP 031-46 Lyon.

Pour les 2 stages. — En raison des conditions qui nous sont imposées par le ministère, en aucun cas le montant du stage (180 F) ne sera remboursé. Nous devons en effet payer pour le nombre de places retenues, même si ce nombre n'est pas atteint.

Vacances musicales des amateurs à Marseille

Du 2 au 22 août elles regrouperont à Marseille, dans trois disciplines ; les musiciens amateurs de toute la France désireux de passer des vacances au soleil et à la mer, tout en consacrant une partie de leur temps à leur occupation favorite : la musique.

Des répétitions auront lieu chaque jour (pendant cette période), d'une durée de 1 h. 30, et les musiciens de tous pupitres : cordes, bois, cuivres, claviers, percussion, pourront s'inscrire dans la série A : orchestre symphonique ; dans la série B : orchestre de chambre ; dans la série C : orchestre d'harmonie, ou dans les trois séries.

Aucune limite d'âge n'est imposée. Un droit d'inscription de 100 F est exigé. Les participations doivent s'adresser à leurs frais.

Renseignements et inscriptions : « VACANCES MUSICALES DES AMATEURS », 39, boulevard des Capucines, Paris (2ème). Tél. RIC 65.71.

CHORALE DE SÈVRES

Concert organisé par la Chorale et l'Ensemble Vocal de Sèvres, Jeudi 6 mai 1971 à Paris, salle Gaveau.

Si vous souhaitez assister à cette soirée, veuillez vous adresser avant le 30 avril à M. Fleurant, 70, rue de Rennes, Paris-6ème, ou à Chorale de Sèvres, Lycée de Sèvres - 92.

Le Comité de patronage de la Chorale et de l'Ensemble Vocal de Sèvres (Techniciens des Métiers de la Musique), présidé par Mme Hattingual, inspectrice générale honoraire de l'instruction publique, le bureau de notre Association et ses membres actifs, vous prient de vouloir bien honorer de votre présence la soirée musicale organisée le jeudi 6 mai 1971, salle Gaveau, 45-47, rue La Boétie, Paris.

Ce concert sera placé sous la présidence de M. Marcel Ladowski, inspecteur général, directeur de la musique au ministère des Affaires Culturelles.

Au programme : 1) Chants populaires harmonisés et chœurs à cappella de la Renaissance à nos jours ; Chorale d'enfants du CES Pierre-Curie, Gentiilly-94 et Chorale de Jeunes filles du CEG rue des Volontaires, Paris-15ème.

2) Extraits de « Boris Godounov » de M. Moussorgsky ; Chorales des lycées C-Bernard, C-Monet, Champligny et Sèvres.

3) Œuvres de J. des Prés, C. Janquin, C. Gervaise, F. Schmitt, Y. Desportes et « Le reniement de St-Pierre » de M. A. Charpentier ; avec le concours de Laurence Boulay, clavecin ; Jean Lamy, viole de gambe ; la chorale et l'ensemble vocal de Sèvres. Directions : Jacqueline Delmas, Jacqueline Bourillon, Pierre Loupias et Michel Fleurant.

Le voyage est remboursé à 50 % aller et retour du lieu du domicile (75 % pour les personnes émargées du budget de l'Education Nationale) sur une distance de 500 km (aller).

Pour les internationaux, cette réduction est accordée seulement à partir de la frontière française. Ces derniers devront préalablement faire une demande à l'Ambassade ou au Consulat de leur pays d'origine.

Les inscriptions devront être adressées en indiquant les renseignements suivants : nom, prénoms, nationalité, adresse complète, date de naissance, nom de la société à laquelle il appartient, fonction dans la société, instrument joué, références, stage choisi, stages précédemment suivis.

Les anciens stagiaires seront inscrits en priorité s'ils remplissent les conditions d'âge exigées. Les nouvelles inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des mandats.

N.B. — Les stagiaires peuvent bénéficier d'une bourse au titre de la promotion sociale, à condition qu'ils aient obtenu un congé sans salaire et que l'employeur fournisse une attestation. Cette bourse est d'un montant de 150 F.

Advertisement for S.C.T.T.V. TRANSATOUR. Text: 'Pour les Sociétés de Musique S.C.T.T.V. TRANSATOUR l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de : 118 Frs (groupe de 40 personnes minimum) Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR 34, Rue de Lisbonne - PARIS-8ème Lic. 183 Tél. 522-83-37'

Fêtes de LILLE, 59^e congrès et grand festival

organisés par la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais. Cent sociétés, six mille musiciens, avec leurs majorettes. Tous à Lille, les 19 et 20 juin.

VILLE DE VICHY

SAISON THERMALE 1971 Dates des concerts de l'Harmonie Municipale au kiosque de la Source de l'Hôpital : MAI - Dimanche 9, à 16 h. JUIN - LUNDI 7, 14, 21 et 28, à 21 h. - LUNDI 5, 12, 19 et 26, à 21 h. - LUNDI 2, 9 et 16, à 21 h. - LUNDI 23 et 30, à 20 h. 45. - JEUDI 26, à 20 h. 45. SEPTEMBRE - LUNDI 6 et 13, à 20 h. 30. Soit au total 17 concerts.

Manifestations 1971

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONGRES			
5 juin 1971	AMBERIEU-EN-BUGEY (Ain)	Congrès et Festival des Sociétés Musicales du Département de l'Ain.	M. G. Rolando, 41, rue Charles-Plasse, Saint-Fons (Rhône).
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique	M. Roger Thruait, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
6 et 6 juin 1971	LONS-LE-SAUNIER (Jura)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et Territoire-de-Belfort.	M. Louis Véry, hôtel de ville, Lons-le-Saunier.
19 et 20 juin 1971	LILLE (Nord)	59ème Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et Pas-de-Calais.	M. Rose, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, Lille (Nord).
26 juin 1971	GAP (Hautes-Alpes)	Congrès de la Fédération du Sud-Est, sous la présidence du Cdt Jules Semler-Collery.	M. Rolando 5, rue Charles-Plasse, Saint-Fons (Rhône).
28 et 29 août 1971	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Congrès national des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	M. Salle, 6, avenue Mandallaz Annecy (Haute-Savoie). Tél. (50) 45-11-25.
CONCOURS			
9 mai 1971	SAINT-AVOLD (Moselle)	Concours de Sociétés d'Accordéon organisé par l'Association des « Compagnons de l'Accordéon ».	M. Roger Hen, président, 16, place Paqué, Saint-Avold (57).
16 mai 1971	MONTAGNY (Loire)	Concours de Batteries	M. Bernay Jean-Claude, Secrétaire, Montagny (42)
23 mai 1971	CERISAY (Deux-Sèvres)	Concours National	M. Tarteaut, président de l'Union Musicale de Cerisay (Deux-Sèvres).
29-30 mai 1971	CHATEAUBRIANT (Loire-Atlantique)	Concours International de Musique.	M. Bassereau, chef de musique, rue du Maréchal Foch à Châteaubriant (44).
Pentecôte 1971	LAON (Aisne)	Concours de Musique et Congrès d'été de la C.M.F.	M. Roger Thruait, Directeur du Conservatoire de Musique de Laon (02).
Pentecôte	SAINT-AIGNAN-SUR-CHEV (Loire-et-Cher)	Concours National de Musique	M. Paul Venaille 9, rue Honoré-de-Balzac (41) Saint-Aignan-sur-Cher.
6 juin 1971	BASSENS (Gironde)	Concours Fédéral et Interrégional de l'Union des Batteries-Fanfaires de la Fédération du Sud-Ouest.	M. Jean Guillaume, 52, rue Victor-Hugo, Bassens (33).
19 et 20 juin 1971	LILLE (Nord)	Concours de fanfares.	M. Rose, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, Lille (Nord).
4 juillet 1971	SAINT-GIRONS (Ariège)	Concours International de Musique.	Secrétariat du concours de musique Hôtel de Ville 09 - Saint-Girons
10 et 11 juillet 1971	LOURDES (Hautes-Pyrénées)	Concours National de Musique, organisé à l'occasion du centième anniversaire de l'Union Musicale de Lourdes.	M. Lecoze Hubert, Secrétaire de l'U.M.L. Mairie de Lourdes.
FESTIVALS			
1er mai 1971	FOLSCHVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	M. Joseph Besch, président, 18 rue d'Alsace Folschviller.
16 mai 1971	MONTAGNY (Loire)	Festival de Musique	M. Bernay Jean-Claude, Secrétaire, Montagny (42)
16 mai 1971	DIJON (Côte-d'Or)	Fête annuelle de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or.	M. Pierre Roche, Président de la Musique Municipale de Dijon (21).
16 mai 1971	COLLONGE-AU-MONT-D'OR (Rhône)	Festival des Groupements Neuville et L'Imonest	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille - Lyon.
16 mai 1971	LA FERRIERES-EN-PARTHENAY (Deux-Sèvres)	Festival organisé par « Les Amis Réunis ».	M. Poussé, La Ferrière-en-Parthenay (Deux-Sèvres).
23 mai 1971	COMMERCY (Meuse)	Festival de Musique.	M. Vivenot, secrétaire de Mairie (Hôtel de Ville de Commercy, (55).
23 mai 1971	CIVRAY (Vienne)	Festival de Musique.	M. Fertier Jean, 2, rue Victor-Hugo, Civray, (86).
23 mai 1971	PATAY (Loiret)	Festival de Musique	M. André Menissier, 12, rue Coquillotte (45) Patay
23 mai 1971	SAINT-HEAND (Loire)	Festival de Musique, Centenaire de l'harmonie « Les Enfants de Saint-Héand » Saint-Héand (Loire).	M. Paul Breuil, maire de Saint-Héand (Loire).
23 mai 1971	AMIENS (Somme)	En mai et juin, manifestations du centenaire de l'Harmonie municipale d'Amiens : Concerts, Expositions, Festival-Concours (23mai).	M. Heracle-Leroy, 2, rue de la Hotele, Amiens.
30-31 mai 1971	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique	M. Godfrin René, président, 17, rue de la Moselle Corny-par-Neveant.
30 et 31 mai 1971	LA ROCHEFOUCAULD (Charente)	Festival de Musique	M. Robert Michaud, Président, rue de Vitrac, La Rochefoucauld (16).
5 juin 1971	AMBERIEU-EN-BUGEY (Ain)	Festival et Congrès des Sociétés Musicales du Département de l'Ain.	M. G. Rolando 41, rue Charles-Plasse, Saint-Fons (Rhône)
6 juin 1971	NEUVY-LE-ROI (Indre-et-Loire)	Festival intercantonal.	M. Vallade Roger.
5-6 juin 1971	FAMECK (Moselle)	Festival de Musique.	Mme Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, Fameck.
5 et 6 juin 1971	REHON (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Disy Simon, 22, rue du Stade, Rehon (Meurthe-et-Moselle (54).
6 juin 1971	LES OLMES (Rhône)	Festival du Groupement Rhin et Trambreuzé.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille, Lyon, (69).
6 juin 1971	CHAPONNAY (Rhône)	Festival du Groupement de Saint-Symphorien d'Ozon et de l'UD du Rhône	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille, Lyon, (69).
6 juin 1971	BOULAY (Moselle)	Festival de Musique.	M. Fischer Jean, route de Saint-Avold.
6 juin 1971	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Bronner Gabriel, secrétaire, 18, rue de Nancy Château-Salins.
6 juin 1971	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Gaston Arbin, secrétaire, 10, rue Maréchal-Lyautey Pagny-sur-Moselle.
12 et 13 juin 1971	MIRECOURT (Vosges)	55ème Festival Fédéral de la Fédération Vosgienne.	M. Monniotte, 3, rue Boulay-de-la-Meurthe, 88 - Epinal.
13 juin 1971	BERTRANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Galoni Albert, directeur, 3, rue de Thionville Bertrange, poste Guenange.
13 juin 1971	BASSE-HAM (Moselle)	Festival de Musique.	M. Spanler Gabriel, secrétaire, 2, rue du Fort Basse-Ham.
13 juin 1971	LIGUEIL (Indre-et-Loire)	Festival Concours Départemental réservé aux Sociétés du Département d'Indre-et-Loire.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, à Tours.
13 juin 1971	BLENEAU (Yonne)	Festival Fédéral	M. Touzeau, à Bleneau (Yonne).
13 juin 1971	DUGNY (93)	Festival de Musique avec le concours de l'Office Communal Loisirs et Culture et La Renaissance Dugnysiennaise sous le patronage de la Fédération de l'Ile de France.	Maire de Dugny.
13 juin 1971	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. G. Kannengieser 14, rue de la Tartue, Metz-Devant-les-Ponts.
13 juin 1971	CHARLY (Rhône)	Festival du Groupement Saint-Denis Laval.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille, Lyon, (69).
19 et 20 juin 1971	MONTPELLIARD-EXINCOURT (Doubs)	Festival Régional des Sociétés de Musique et Chorales du pays de Montpéliard et du Territoire de Belfort.	Secrétariat : 17 rue des Mines, à Exincourt (Doubs).
19 et 20 juin 1971	LILLE (Nord)	Festival de musique.	M. Rose, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, Lille (Nord).
23 juin 1971	LUSIGNAN (Vienne)	Festival de musique.	M. Menneteau Joseph, président, rue Carnot, Lusignan (Vienne) Tél. 43-30-02.
20 juin 1971	NEUVES-MAISONS (Meurthe-et-Moselle)	Festival International de Musique (deux musiques allemandes y participeront)	M. Kissenberger J.-J., 22, rue du Portail, Neuves-Maisons (54).
20 juin 1971	COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)	Festival de Musique organisé sous le Patronage de la Fédération Musicale du Centre.	M. Pautrat, Vice-Président de l'Harmonie, 1, rue Franc-Nohain à Cosne-sur-Loire, (58).
20 juin 1971	BASSE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Bailler Gaston, secrétaire, 32, rue Sainte-Elisabeth, Basse-Yutz.
20 juin 1971	WOLPPY (Moselle)	Festival de Musique - Fête des Fraises.	M. Sechehaye président, « Union » de Wolppy (57)
27 juin 1971	BAUME-LES-DAMES (Doubs)	Festival des 4 Vallées, organisé par la Fanfare Municipale de Baume-les-Dames.	Président : M. Weststein, Directeur : M. Scheid.
27 juin 1971	METRICH (Moselle)	Festival de Musique.	M. Nousse Fernand, président route de Sierck Königsacker-Metrich.
27 juin 1971	LE PERRON (Rhône)	Festival du Groupement Beaujolais-Villefranche.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille, Lyon, (69).
27 juin 1971	VITRY-sur-ORNE (Moselle)	Festival de Musique et 50ème anniversaire.	M. Goewrz Martin, président de la Société « La Mascotte », 61, r. des Romains, à Amneville-57.
27 juin 1971	LE TOURNE (Gironde)	Festival de Batterie et Batterie-Fanfare organisé par l'Amicale Tournaise et l'Union des B.F.	M. Barreau Jacques, La Rondey, 33-Tabanac.
27 juin 1971	SAINTE-SIGOLÈNE (Haute-Loire)	Festival de Musique.	M. A. Guillaumont, cité Paradis, 43 - Ste-Sigolène.
27 juin 1971	VERGÉ (Dordogne)	Festival de Musique de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne.	Maitre Ducos, notaire à Vergé (24).
3-4 juillet 1971	FARLEBSVILLER (Moselle)	Festival de Musique.	Mairie.
4 juillet 1971	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique.	M. Krupp Joseph, président, 15, rue du Parc, Distroff.
4 juillet 1971	STENAY (Meuse)	Festival International de Musique, sous le patronage de la Fédération Champagne et Meuse.	M. Alain Holdrinet, Secrétaire Général de la Lyre Stenoisienne 15 rue Basse-du-Rempart, Stenay
4 juillet 1971	ORBIGNY (Indre-et-Loire)	Festival intercantonal.	M. Dugas Claude.
10-11 juillet 1971	LOURDES (Hautes-Pyrénées)	Festival du Centenaire de l'Union Musicale Lourdaise.	Boite postale 113, (65) Lourdes.
11 juillet 1971	NAZELLES (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. Caraty G.
11 juillet 1971	LES HERMITES (Indre-et-Loire)	Festival intercantonal.	M. Riant M.
11 juillet 1971	VAL-DE-GUEBLANCE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Robert Yax, secrétaire, Musique municipale
11 juillet 1971	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de Musique Saint-Joseph.	M. Jean-Marie Mellinger, rue du Stade, à Haute-Yutz (Moselle).
18 juillet 1971	DANNE et QUATRE-VENTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Eugène Gehriuger, président, 36, rue Principale
18 juillet 1971	PARCAY-MESLAY (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. Gautier M.
25 juillet 1971	VILLIE-MORGON (Rhône)	Festival du Groupement Belleville, Beaujeu, Monsol.	Union Départementale des Groupements de Musique et Sociétés Musicales du Rhône, 3, rue de l'Angille, Lyon, (69).
8 août 1971	RESTIGNE (Indre-et-Loire)	Festival intercantonal.	M. Galliaut.
20, 21, 22 août 1971	LE HAVRE (Seine-Maritime)	Festival international de formation juniors.	M. Decugis, 183, rue Cazée-Verte, Le Havre.
5 septembre 1971	TOURS-SUD-SANITAS (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. Gerbault R., 70, rue des Docks, Tours.

Edgard VARESE

Edgard Varèse n'est pas un des compositeurs les plus prolifiques de ce temps. On pourrait même regretter en terminant ces pages certaines de ses œuvres, les plus belles, les plus originales, les plus précieuses. On se serait en présence de la symphonie de Varèse.

Les écrits théoriques de Varèse sont peu nombreux. La pensée théorique de Varèse est exprimée dans quelques articles signés par le compositeur dans un certain nombre d'études consacrées à Varèse, dans les Entretiens qu'il a enregistrés pour l'ORTF en janvier-février 1955.

Les compositeurs français qui ont connu Edgard Varèse témoignent unanimement : à tout propos classique musical tenu devant Varèse — en termes de notes, de contrepoint, de fugue, de rythme, etc. — le compositeur répondait en termes d'électrique, d'acousticien, de physicien. C'est là la première originalité de Varèse.

Avant tout autre — au XXème siècle — Edgard Varèse ne considère pas un ensemble fini de notes mais des sons. Plus exactement l'univers entier des sons sans aucune exclusion. Composer, à partir de Varèse, n'est plus établir une architecture musicale à l'aide de matériaux définis et selon des règles établies et reçues. C'est donner des règles de composition à un ensemble fini — ou non — au gré du compositeur.

Aussitôt le terme « musique » s'effondre. L'expression « son organisé » le remplace. La musique, ou plutôt le son organisé, ce n'est plus un ensemble sonore « agréable à l'oreille », c'est tout domaine sonore structuré, « agréable à l'oreille » n'a pas d'autre sens que « conforme à des habitudes de perception d'un certain niveau d'ordre ». Un domaine sonore est structuré par le compositeur au gré de sa volonté et de son imagination mathématique. Il n'y a pas de limites — en principe — au niveau de complexité de l'ordre proposé. Nous aurons même, en termes modernes, que le compositeur peut, s'il le veut, mesurer avec précision la quantité d'information qu'il transmet à ses auditeurs ; qu'il peut choisir le type d'ordre qu'il propose et le niveau de cet ordre.

Edgard Varèse ne disposait pas de la terminologie nécessaire pour s'exprimer ainsi. S'exprimer ainsi, en 1970, c'est être fidèle à sa pensée.

Cette décision fondamentale d'Edgard Varèse — considérer l'univers entier des sons et structurer un domaine de cet univers « pour faire musique » — conduisit l'analyste à se référer constamment à la pensée varésienne. Les conséquences de la décision de Varèse apparaissent aussitôt. Edgard Varèse en a dégagé une partie. Si le compositeur — désormais — est organisateur de sons il lui faut acquiescer aussitôt les qualités d'organisateur.

Il paraît difficile de nier l'aspect fondamental, logique et mathématique de la pensée organisatrice. C'est la mathématique qui est intéressée au premier chef. Si Varèse n'a pas poussé son idée à ses conséquences extrêmes, tout compositeur sait qu'à l'avenir il ne peut refuser l'étude de la logique, de la combinatoire, etc., pas plus qu'il ne peut écarter l'étude de la cybernétique ou de l'informatique. D'autres raisons nous confirmeront dans cette façon de voir.

La décision de Varèse conduisait les compositeurs à se faire théoriciens. A penser la musique de façon plus générale. De façon différente aussi. L'expérience montre que ce que l'on appelle bien inexactement « mathématiques modernes » était désormais la base de toute activité musicale. La musique devenait une discipline scientifique.

C'est pourquoi l'activité compositionnelle, à ce stade on peut dire que dans la musique n'a pas besoin d'excuses pour être. Mais il lui faut exister, être-là, attendre, toucher, réappeler l'auditeur, ici la mathématique cède le pas à la physique et le compositeur, mathématicien et physicien par nécessité, doit se faire physicien. Il est évident que le compositeur ne peut être mathématicien ou physicien pur. Il lui faut acquiescer des connaissances en mathématiques, en physique (acoustique, électrique, acoustique électromagnétique) il lui faut être ingénieur. C'est le mot de Varèse.

Décider, dès qu'il a été dit d'intégrer tout l'univers sonore à la musique, c'est accueillir tous les sons de la civilisation industrielle, tous les bruits de la ville et de la guerre. Structures, ces sons proposent la « symphonie pastiche » de notre temps. La notion de nature s'éclaircit. Elle inclut maintenant tous les produits de la culture qui deviennent le matériau même « naturel » de l'homme.

Je ne dis pas que la pensée de Varèse a suivi chronologiquement cet ordre. La pleine conscience d'une démarche intellectuelle n'est peut-être jamais concomitante de la démarche elle-même. C'est à posteriori que la pensée se systématise.

Décider d'intégrer tout l'univers des sons à la musique implique l'exploration de cet univers. Mais cet univers, fini-il finit, n'est pas clos. Au moins à notre époque. Il appartient donc au compositeur d'enrichir cet univers, ce qui revient à dire qu'il faut y insérer des sons inconnus.

Le premier effet, lorsqu'on ne dispose que des sons de l'orchestre traditionnel consiste à reculer les limites des instruments. Dans une certaine mesure les compositeurs — au moins certains — du passé n'ont cessé de s'y employer, sans que l'on puisse décider une nette attitude volontariste dans leur démarche. Varèse prend la décision.

mettra de généraliser. Musique concrète et musique électronique seront des confirmations de l'intuition varésienne, du pari varésien. Les compositeurs contemporains, s'ils ont un incessant recours à la musique électronique, sont contraints par Varèse, à un traitement nouveau de l'orchestre et la « sonorité dodécaphoniste » laisse la place au monde sonore dévolu par Varèse.

C'est en ce sens que Varèse est un précurseur. C'est pour toutes ces raisons qu'il est comode, et presque inévitable, de se référer à la pensée de Varèse pour situer la musique contemporaine. A notre époque les conséquences de cette pensée sont poussées fort loin. Et des démarches compositionnelles qui découlent de l'attitude de Varèse vont jusqu'à contredire cette attitude. Dans les années 20, l'informatique n'existait pas. Nul ne se souciait d'utiliser l'aléatoire au stade de la composition musicale. Varèse en entrevoit cependant la possibilité : qu'il refuse. Dès 1958 en France, quelques esprits entrevoient l'apport possible de l'informatique à la composition. Ils eurent recours à l'aléatoire. Inévitablement, faut-il dire qu'ils rejettent la pensée d'Edgard Varèse ou qu'ils se plient à la nécessité varésienne d'« organiser des sons » ? On peut soutenir l'une ou l'autre affirmation. On ne peut contester que Varèse a entrevu l'existence du problème. On ne peut contester qu'il faut affronter le problème dès qu'il s'agit d'organiser des sons, ordonnateur aidant.

Georges CHARBONNIER.

1885, Edgard Varèse naît à Paris. Il poursuit ses études en vue de l'Ecole Polytechnique.

1904, à 19 ans, il décide de se consacrer à la musique. Il entre à la Schola Cantorum où il travaille avec Vincent d'Indy et Albert Roussel. Il entrera ensuite, au Conservatoire de Paris dans la classe de Widor. Il obtient la première bourse artistique de la Ville de Paris, pour la composition. Dans le même temps, il dirige un chœur de l'Université populaire de Paris. Ces premières expériences sont encouragées par Debussy et Romain Rolland.

Du 1er au 9 mai n'oubliez pas de visiter le stand de la C.M.F. à la Foire de Paris (Porte de Versailles). TERRASSE R — STAND A 41.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles + TVA

Toute lettre destinée à un correspondant portant un numéro devra, pour être acheminée, être obligatoirement accompagnée d'un TIMBRE-POSTE.

OFFRES D'EMPLOIS

■ L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN, recherche musiciens clarinettes, saxos, trombones, basses. Un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

■ Recherchons musiciens et clarinets dans les professions suivantes : soudeurs, ajusteurs, ouvriers, soudeurs, perceurs, mécaniciens auto, maçons, charpentiers, couvreurs-zingueurs, agent de sécurité. Ecr. au journal sous le numéro 855.

■ Recherchons pour EVREUX, musicien marié (basse, trompette, trombone) de préférence, pour emploi de concierge à l'Ecole de Musique. Logement de fonction assuré. Possibilité d'emploi pour le mari, épouse devant assurer ménage et garde. Adresser demande à M. LION, Directeur Ecole de Musi. c. 1 bis, rue G. Costeley, 27 - EVREUX.

■ Très proche banlieue ville uni-versitaire du Centre, recherche Chef de Fanfare. Nombreux emplois possibles : agent technique municipal, gardien piscine, enseignant musical C.E.S., agent sécurité magasin grande surface. Ecr. au journal, sous N° 857.

■ COMMUNE DE SASSENAGE (Isère) recherche : 1) Prof. musique p. enseigner dans Ecoles pri-maires, emploi réservé à excellent trombone à coul. ou basse, en même temps que capable assurer direct. clairons et tambours. 2) Chauffeur poids lourds, transp. com., et jardinier, emploi par prior. à excellent trompette, bugle, cor ou clarinette. Adres. cand. au Maire avant le 31 mai.

■ Harmonie Municipale et Batterie-Fanfare CHATEAU-THIERRY recherchent tambour qualifié capable assurer formation jeunes éléments. Ecr. au secrétaire, M. HANRIOT D. 34, rue de Fère (02) CHATEAU-THIERRY, en précisant emploi convenant.

1907. Il est chef de chœur à Berlin et rencontre Busoni. Gustav Mahler et Richard Strauss dirigeront ses premières œuvres symphoniques, « Bourgogne », entre autres. Il entreprend la composition d'un opéra sur un livret de Hugo von Hoffmannsthal : Œdipe et le sphinx.

1916. Edgard Varèse s'installe à New York.

1917. Il dirige à New York, le Requiem de Berlioz, « à la gloire des morts de tous les pays ».

1921. Edgard Varèse fonde la « Guilda Internationale des compositeurs », dont l'activité est destinée à faire connaître les musiciens contemporains. Satie, Honneger, Poulenc, Milhaud, Bartok, Hindemith, Webern, Berg, Schoenberg lui doivent leur introduction aux Etats-Unis. Varèse publie alors un manifeste : « Le compositeur refuse de mourir ».

1926. Il prend la nationalité américaine. Ses œuvres d'après guerre (Amériques, Arcanes, Intégrales, etc.) provoquent des scandales.

1950. Edgard Varèse se rend à Darmstadt et donne des conférences. 1954. Première audition de « Déserts » au Théâtre des Champs-Élysées. Ses entretiens à la Radio, recueillis par Georges Charbonnier, font alors sensation.

1957-58. Edgard Varèse compose la partition du « Poème Electronique Le Corbusier ».

ŒUVRES POUR ORCHESTRE : AMERIQUES : première audition à Philadelphie et New York par le Philadelphia Orchestra sous la direction de Léopold Stokowski en avril 1926 ; version révisée : première audition à Paris par l'Orchestre de Gaston Foulet sous sa direction en 1929.

ARCANA : Première audition à Philadelphie et New York par le Philadelphia Orchestra sous la direction de Léopold Stokowski. Version révisée : première audition à Paris par l'Orchestre symphonique de Paris sous la direction de Nicolas Simonsky.

ŒUVRES POUR ENSEMBLES INSTRUMENTAUX : OFFRANDES : New York, avril 1922 HYPERPRISM : New York, mars 1924. OCTANDRE : New York, janvier 1924. IONISATION : New York, avril 1933. DESERTS : Paris, décembre 1954.

FLUTE SOLO : DENSITY : New York 1936. EQUATORIAL.

■ Ex-Chef de Musique Militaire, 53 ans. Actuellement M.A. dans Lycée à temps complet et Professeur titulaire municipal, dirigeant Harmonie, cherche place similaire région Côte basque, Côte varoise, Côte-d'Azur. Ecr. au JI sous n° 859.

■ Hautboïste, Prix Conservatoire Paris, Pianiste, enseignant solfège et flûte, cherche emploi. Ecr. au journal, sous n° 860 qui transm.

OCCASIONS

■ A VENDRE piano FOCKE en bon état, 1 clarinette si b, état neuf, 1 casier à musique, et siège pallisandre. Ecr. au journal sous numéro 863 qui transmettra.

■ A.V. Trompette SELMER version UT et si b (Lightweight C 90) avec étui. Prix à débattre. 1 Bu-gle si b COURTOIS version N° 152 à l'état neuf avec étui luxe. Prix 900 F. Ecr. à M. Jacques BRINQUIS, 9, place de la Mairie, BRETTEVILLE-SURLAIZE (Calvados).

■ Vends 2 trompettes COURTOIS, type 214 D et 115, perce moyenne large. Une en UT argentée avec étui, l'autre en si b version sans étui. Embouchures, Méthode A. Petit. Total 1.100 F. Ecr. FAUGEROU, 4, square des Corbières, ANTONY, Hauts-de-Seine.

■ A vendre Hautbois, marque Charles RIGOUTAT, Paris, état neuf. Aucune réparation faites ou à faire. Prix d'achat 1.600 F. Prix de vente à débattre. Ecr. M. Daniel PILOT, 55, rue Cozette, AMIENS (Somme).

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Pupitre de poche pour Harmonie et Fanfare, primé Concours Lépine, Paris. Mod. déposé unique sur le Marché Européen, documents gratuits. Ets TALMIOT, (36) ARGENTON (Indre).

■ Société Musicale du Centre signale disparition des instruments suivants : clarinette - basse BUFFET-CRAMPON, n° 19.361 avec étui valise, saxo-soprano SELMER argenté, N° 62.388 avec étui-valise et saxo ténor argenté SELMER, n° 63.928 avec étui-valise. Adr. tous renseignements au journal, sous numéro 864 qui transmettra.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AISNE

Harmonie de Château-Thierry
Obsèques de M. Godbillon

A vous, Mme Godbillon, à vos enfants, à toute votre famille, à Lucien Godbillon son frère, il m'échoit le triste privilège de vous assurer au nom de l'Union Musicale et aussi au nom de mon personnel, de toutes nos condoléances émues par le deuil cruel qui nous frappe.

Je dis « Nous frappe » car, si Raymond Godbillon était un bon époux, un bon père, et un bon frère, il était également un frère pour les sociétaires de l'Union Musicale qui, tous sans exception, ressentent intensément sa disparition.

Pour nous, Raymond Godbillon était l'incarnation même du sociétaire idéal :

— Excellent musicien tenant sa partie avec compétence et attention ;

— Excellent technicien puisqu'il exerçait la fonction de professeur à l'école de musique ;

— Excellent sociétaire enfin, dans les fonctions très importantes et ingrates de secrétaire général de la société depuis plus de 20 ans.

Raymond Godbillon, c'était la personification même de la musique à laquelle il avait déjà beaucoup sacrifié et qu'il désirait servir encore davantage depuis qu'il était en retraite.

La providence en a décidé autrement. Nous sommes atterrés, mais il faut bien nous incliner.

La foule qui vous entoure, votre Union Musicale qui vous accompagne au grand complet sont la preuve, cher Raymond Godbillon, de l'amitié que tout le monde vous porte.

Puisse, chère Madame, cette présence chaleureuse être pour vous et les vôtres, un réconfort dans ces circonstances pénibles.

Vous devez être fier d'avoir eu un tel époux, un tel père, un tel frère.

Et pour nous, sociétaires de l'Union Musicale, Raymond Godbillon reste l'incarnation du parfait camarade, du sociétaire modèle, de l'ami sûr, et l'exemple que nous sommes fiers de pouvoir montrer à la génération montante.

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4^e — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

- A vent (bois - cuivre).
- A percussion.
- Accessoires.
- Tenues de musiciens.
- Equipements complets pour majorettes.
- Musique imprimée, méthodes, etc..

— Catalogues et devis gratuits sur demande —

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

CONSORTIUM MUSICAL - ÉDITIONS PHILIPPO

24, BOULEVARD POISSONNIERE - PARIS - 9ème

Société Anonyme au Capital de 415.000 Francs

C. C. P. PARIS 286-25

R. C. Seine 57 B 115

Tél. : 824-89-24

246-52-22

Clarinete

F. BEER-BERGER Méthode complète en 2 volumes
 L. GOOD Guide journalier de travail (gammes, etc...)
 S. ARD Etudes pratiques des gammes
 CALMEL Le Clarinetiste (méthode)
 LANCELOT La Clarinete Classique en 4 volumes

Volume A

N°					
1	Simplice	K. CZERNY	13	Air	M. GRETRY
2	Petite pièce	A. DIABELLI	14	Première tristesse	R. SCHUMANN
3	Berceuse	G. GURLITT	15	Menuet	J. KUENAU
4	Petite danse	G. GURLITT	16	Rigaudon	H. PURCELL
5	Badinage	K. CZERNY	17	Menuet	N. CHEDEVILLE
6	Echos	J. HOTTETERRE	18	Allegretto	W.A. MOZART
7	L'homme au sable	J. BRAHMS	19	Menuet	M. PINOLET de MONTECLAIR
8	Divertissement	Ch. W. GLUCK	20	Ländler	V. GAMBARO
9	Menuet	H. PURCELL	21	Vieille chanson française	P. TCHAIKOWSKY
10	Sarabande	J. CHAMPION DE CHAM BONNIERES	22	Andante	J.-X. LEFEVRE
11	Song	H. PURCELL	23	Dimanche matin	Th. KULLAK
12	Mélodie	R. SCHUMANN	24	Andante	Fr. Th. BLATT
			25	Grazioso	M. Fr. BLASIVS

Volume B

N°					
1	Allegretto	L. van BEETHOVEN	11	Romance	L. van BEETHOVEN
2	Menuet	J.-S. BACH	12	Cantabile	Fr. BERR
3	Rondino	J.-X. LEFEVRE	13	Romance	L.-A. KOZELUH
4	Berceuse	Th. KULLAK	14	Hongroise	J.-L. ADAM
5	Chant de la forêt	H. WOLFFHAHRT	15	Ariette	J.-B. GRAMER
6	Chant de la nuit	Fr. KUMMER	16	Berceuse	R. SCHUMANN
7	Menuet	J. MATTHESON	17	Musette	J.-S. BACH
8	Andantino	D. STEIBELT	18	Scherzetto	M. Fr. BLASIVS
9	Mélodie	J.-X. LEFEVRE	19	Largo	G.-Ph. TELEMANN
10	Ariette	W.A. MOZART	20	Grazioso	G.-Fr. FUCHS
21	Andantino	Fr. Th. BLATT	22	Menuet	I. PLEYEL

Volume C

N°					
1	Andantino	M. Fr. BLASIVS	7	Rondo	J.-X. LEFEVRE
2	Arioso	M. YOST	8	Larghetto	K. BAERMANN
3	Menuet	G.-Fr. FUCHS	9	Rondo-Caprice	J.-S. DEMAR
4	Adagio	J.-X. LEFEVRE	10	Andante con variazioni	J. FRANZER
5	Romance	F. MENDELSSOHN	11	Humoresque	A. DVORAK
6	Menuet	J.-S. DEMAR	12	Fantaisie	G. ROSSINI
7	Lento	J.-X. LEFEVRE			
8	Sarabande	J.-M. LECLAIR			
9	Sérénade	Ch. GOUNOD			
10	Sicilienne	J. WANHAL			
11	Alla Polacca	J.-X. LEFEVRE			
12	Valse	P. TCHAIKOWSKY			
13	Ländler	K.M. von WEBER			
14	Marche	J.-S. BACH			
15	Allemande	K. STAMITZ			
16	Rondo	J.-X. LEFEVRE			
17	Ländler	Fr. BERR			
18	Adagio	J. FRANZER			
19	Tarentelle	J.-Fr. BURGMULLER			

Volume D

N°					
1	Romance	K. CZERNY	7	Rondo	J.-X. LEFEVRE
2	Allemande	M. YOST	8	Larghetto	K. BAERMANN
3	Rondo	G.-Fr. FUCHS	9	Rondo-Caprice	J.-S. DEMAR
4	Tango	L. ALBENIZ	10	Andante con variazioni	J. FRANZER
5	Allegro	J.H. FIOCCO	11	Humoresque	A. DVORAK
6	Espérance	H. KLOSE	12	Fantaisie	G. ROSSINI

Clarinete et Piano

ALBINONI	Adagio	4
AMELLER	Douce chanson	
BACH	Aria	
BOUSQUET	Solo de concours	5
CALMEL	Bagdad	
CLASSENS	Chanson anglaise	2
"	Humoresque	3
"	Le printemps	1
CLERISSE	Sylphide	7
DEPELSENAIRE	Concertino en ré bémol	4
"	Fièvre	3
"	Petite suite zoologique	3
"	Sonatine en fa mineur	4
EXCOFFIER	Rapsodie provençale	4
GROVLEZ	Concertino	3
LOVANO	Deux moments musicaux, clarinete seule	6
MAILLOT	Impromptu	3
NIVERT L.	6 pièces brèves (assez faciles), clarinete si bémol : Grazioso - Cantabile - Gioioso - Allegro vivo - Intermezzo - Scherzetto (chaque numéro est vendu séparément)	3
PASCAL A.	Sicilienne et allégo	5
QUERAT	Furtivement	
STRADELLA	Air d'église	3
VALLIER	Andante	6
VERGNAULT	Premiers bourgeoins	2
VIGUIE	Eveil et primeauté	
WURMSER	Tristesse	3
"	Aria	1
DEPELSENAIRE	Concertino 3 clarinettes et piano	

SAINT-MARGUERITE-DE-GRADIGNAN

La Fanfare Sainte-Marguerite a fêté Sainte Cécile en l'église Saint-Pierre.
 Au cours de l'office, M. l'abbé Poubian, curé de Gradignan et membre actif de la Fanfare, a félicité et remercié les musiciens et leur chef qui, plusieurs fois l'an, viennent offrir les meilleures pages de leur répertoire.
 Dire que l'audition fut d'une haute qualité semble banal tant il est vra, que cette société a atteint une maîtrise qui la place au tout premier rang des meilleures formations françaises.

La richesse des timbres de ces cuivres qui savent tour à tour sonner avec vigilance ou chanter avec amour, allée à une musicalité égale dans tous les registres, permit à Henri Dupart de traduire magnifiquement des œuvres aussi diverses que l'ouverture de « Richard III » de P. Gilson, le « Stabat Mater » de Rossini et l'admirable « Pavane pour une Infante Défunte » de Maurice Ravel où se détachait le solo de cor de Pierre Romano, de l'O.S.B.

Il faut aussi marquer d'une pierre blanche l'Andante d'« Iphigénie en Tauride » de Gluck et la « Veillée de l'Ange Gardien » de Gabriel Plié, interprétés par le quatuor de saxophones de la Fanfare. Genre difficile entre tous, la musique de chambre possède à un ensemble de jeunes musiciens qui la serviront avec autant d'enthousiasme que de rigueur.

Un vin d'honneur réunissait musiciens et amis de la Société au Chalet Lyrique.

M. Henri Dupart, après avoir remercié les personnalités présentes, se réjouit de voir à ses côtés, pour la première fois, M. Gérard Faisandier, inspecteur divisionnaire culturel de la région d'Aquitaine, dont il évoqua la brillante carrière de soliste des plus grands orchestres français. « Nul mieux que lui n'était digne d'occuper ce poste où il saura défendre et faire aimer la musique ». Puis il brossa un tableau des activités de sa Société — créée en 1877 — durant l'année écoulée. Non sans humour, il narra les péripéties du Concours National de Tarbes où la Fanfare obtint son classement dans la division d'excellence avec les félicitations du jury et le seul prix spécial attribué devant les 37 au-

tres formations concurrentes. Puis il évoqua leur présentation, le 23 mai, à la télévision française, dans l'émission de Serge Kaufman : « Les Musiciens du Soir », et le nombre incroyable de témoignages d'admiration et de sympathie venus de tous les coins de France et même de Belgique. Sortis ainsi de l'anonymat, ils devaient être engagés par M. Faisandier pour participer au Festival de Saint-Emilion le 30 août. « Ainsi, il nous reste un échelon à gravir pour atteindre le sommet et nous y parviendrons en 1972 ». Il remercia ensuite M. le maire et la municipalité pour l'aide matérielle apportée pour l'achat d'instruments. Après avoir brossé le tableau des activités de l'école de musique et des nombreuses récompenses obtenues aux examens fédéraux, il évoqua le récent plan décennal mis au point pour l'organisation des structures musicales françaises. « Projet mirifique » devant aboutir à l'organisation de régions musicales possédant chacune un Conservatoire, un orchestre, un théâtre lyrique et une animation. « Il entraînera la formation de 18.000 musiciens professionnels dans les 10 années à venir. Le renouvellement étant de 3% par an, les établissements d'enseignement devront former 540 musiciens chaque année.

Or, il faut 10 ans pour former un violoniste professionnel ! ». Malgré tout, la confiance doit demeurer sachant qu'en 1970, 34.227 élèves se sont présentés aux examens fédéraux pour l'ensemble de la France, et qu'en deux ans le nombre des candidats s'est augmenté de 8.757 jeunes. Le renouveau est donc amorcé. Il déplora ensuite la diminution du budget des Affaires Culturelles qui ne tient pas compte du prestige artistique dont jouit notre pays à l'étranger. Il rappela aussi le prix élevé des instruments qui éloigne certains jeunes de la musique. M. Dupart se réjouit de l'adoption par le Conseil municipal du projet de construction d'une salle de spectacles. Il termina en félicitant M. Pierre Romano, cor solo de l'OSB pour sa brillante intervention dans « La Pavane », et le nouveau quatuor de saxophones de la Fanfare, composé de Mme Colletot, responsable (saxo soprano) ; Alain Duthil (saxo alto), Bernard Mano (saxo ténor), Bernard Rieupeyroux (saxo baryton).

M. Henri Ciran, vice-président de la Confédération Musicale de France, président de la Fédération du Sud-Ouest, dit sa joie de se retrouver à Gradignan.
 « C'est une commune comme on n'en rencontre pas souvent, grâce

à sa fanfare, à son maire et à son curé, aumônier de la Fédération, déclara-t-il. Au Comité National de Musique populaire on a beaucoup parlé de Gradignan, ainsi qu'au Comité Fédéral. Votre audition à la Télévision a été la plus sensationnelle de cette série depuis qu'elle existe ». Il se réjouit que le Gouvernement ait nommé un musicien en la personne de M. Faisandier, pour s'occuper des musiciens. Il remercia le Conseil général pour ses subventions mais souligna qu'elles étaient cependant loin d'atteindre celles consenties dans d'autres départements. Il cita le cas du Loiret où l'assemblée départementale étudie une aide directe pour l'organisation d'écoles de musique dans chaque commune. « Voilà un exemple à suivre », conclut-il.

M. Faisandier évoqua le Festival de Saint-Emilion et la participation de la Fanfare qui ne lui valut que des éloges. « Cette expérience mérite d'être renouvelée. Amateurs ou professionnels ? Il n'y a pas de différence ; il n'y a que ceux qui aiment la musique ». Il commenta le plan gouvernemental grâce auquel il se trouvait là. Pour lui, le nouveau ministre de la Culture est décidé à se battre pour la bonne cause. « Il faut s'unir, dit-il, s'intéresser à tout ce qui se passe autour de nous, faire les efforts nécessaires pour retrouver le chemin du spectacle ; alors les collectivités nous aideront et la musique aura gagné ».

M. Delor parla au nom du Dr Dalbos, conseiller général, maire de Pessac, M. Sainte-Marie au nom de M. Brettes, député de la Gironde, maire de Mérignac.

E. M. Roumegoux, maire de Gradignan, après avoir brossé un tableau rétrospectif des activités de la Fanfare « ambassadrice itinérante de Gradignan » dit son admiration devant les résultats obtenus, s'adressa à M. Dupart dont il exalta le dévouement inlassable et le désintéressement total à la cause de son art. Il rappela que depuis des années, M. Dupart dispense bénévolement tous les dimanches matins des leçons de solfège et d'instruments à de jeunes Gradignans pour en faire de véritables musiciens. Il remercia aussi tous les musiciens pour leur talent, leur fidélité et les félicita pour le climat d'exceptionnelle amitié qui règne parmi eux.

Il conclut en portant un toast à la Fanfare Sainte-Marguerite « le plus beau fleuron de Gradignan ».

Assemblée générale des Sociétés Musicales de la Dordogne

Dimanche 7 février s'est tenue à Périgueux salle Montaigne, Palais des fêtes, sous la présidence de M. Jean Blanchard, en présence de MM. Ciran, vice-président de la CMP, président de la Fédération du Sud-Ouest ; Teoule, adjoint au maire de Périgueux ; Vaux, chef de cabinet de M. le Préfet ; Darcos, représentant M. Faisandier, animateur culturel en Aquitaine.

Après les paroles de bienvenue aux représentants des sociétés, M. Blanchard a présenté le rapport moral et d'activité.

L'Union, créée en octobre 1968, compte 770 exécutants dont 446 ont moins de 20 ans — 259 élèves répartis dans les 21 sociétés adhérentes. Le président rappela ensuite le succès du 1er festival de musique à Ribérac qui groupa plus de 1.000 musiciens, félicita et remercia l'Harmonie de Ribérac et son président M. Coudert. Le deuxième festival de l'Union sera organisé par l'« Espérance Vernoise » le 27 juin 1971 à Vergt. Le président de l'Espérance, Maître Ducros, donna des détails sur l'organisation. Toutes les sociétés d'Aquitaine y sont cordialement invitées.

Le président rappela que le Conseil général de la Dordogne avait voté une subvention de 3.500 F pour les sociétés de musique de la Dordogne. M. Vaux, chef de cabinet de M. Beziat, préfet de la Dordogne, dit tout l'attachement de notre nouveau préfet aux sociétés de musique puisque lui-même mélomane et musicien, l'Assemblée décida aussi d'envoyer une lettre à chaque conseiller général pour obtenir mieux.

M. Hermann, chargé des examens fédéraux, signala que les examens 1971 auront lieu à Périgueux le dimanche 23 mai — M. Ciran donna à ce sujet des explications. Puis M. Nogues parla de nos rapports avec la SACEM ; ceux-ci doivent très rapidement se normaliser.

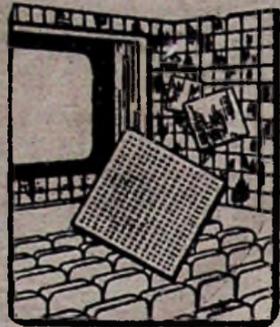
Dans une très brillante intervention le président Ciran parla de toutes les questions relatives aux sociétés de musique, leurs difficultés, les examens, la SACEM, etc. Il souleva la question de la TVA abusive sur les instruments de musique considérés comme articles de luxe, etc.

Le bureau fut ensuite élu : président d'honneur M. Robert Lacoste, président du Conseil général ; président, Jean Blanchard ; 1er vice-président, M. Nogues ; vice-présidents, MM. Galea, Frappier, Escand, Coudert ; secrétaire, Albert Papon ; secrétaire-adjoint, M. Hermann ; trésorier, Mme Conseil ; trésorier-adjoint, M. Mauvignier ; membres, MM. Billeau, Peyrille, Spelleux, Ducros, Mutel, Roche, Thomas, Lhomond, Portmer.

A l'issue de cette assemblée générale, le président Blanchard avait réservé une surprise. En effet uneaubade fut faite par un orchestre de jeunes (tous moins de 18 ans) dirigé par l'un des leurs, Meynard Junior. Cet orchestre, formé par les éléments jeunes des Joyeux Thibériens de Thiviers, a fait la preuve comme le disait le président, que la jeunesse de la Dordogne était terriblement valable. Il a fait honneur à son éducateur M. Albert Papon.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT

TRIEL (78-Yvelines)
Téléphone : 965.78-80
PARIS (17^e):
3. rue Villaret-de-Joyeuse
Téléphone : 755.60.50
380.35.94

et nous sommes de ceux-là, ce fut un agréable surprise de découvrir la chorale des classes de solfège qui obtinrent, nous n'exagérons pas, les plus chaleureux applaudissements de cette première partie.

L'orchestre des élèves prenait ensuite place et jouait avec une belle maîtrise « Invocation et Marche des Flançais » de R. Wagner. M. Dondeyne nous présentait ensuite les circes d'instruments dans l'ordre : la classe de trompette (sept petits bonhommes au talent prometteur), la classe de saxophone, la classe de cor et la classe de hautbois. « Moment Musical », de F. Schubert, nous permettait de retrouver l'orchestre des élèves avant d'applaudir le jeune Bernard Duroc dans un « Concerto » pour trompette de F. Dondeyne, et Miles Verdier, Esteban, Munio et Bonnet dans « Clair Matin », quatuor pour flûte de R. Caimel.

Cette première partie s'achevait sous des applaudissements nourris qui englobaient tous ces jeunes musiciens et ceux qui ont accepté la charge de leur apprendre et de les diriger, nous avons nommé Mme Dondeyne, premier prix du Conservatoire National de Lille et M. Dondeyne, prix d'honneur du même Conservatoire.

Avant le grand concert, M. R. Bonnet, président des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn, remettait à l'Union Musicale, en la personne de son président M. Cathala, la médaille d'honneur du cinquante-naire. Cette distinction a été accordée par la Confédération Musicale de France. En remettant cette médaille, M. Bonnet, dans une allocution très attachante, faisait l'éloge de l'Union Musicale et de son chef, M. Dondeyne, retraçait dans ses grandes lignes l'histoire de la société et rappelait les noms de ceux qui, au fil des années, en jonneront l'existence.

M. Dumontier, maire de Graulhet, s'est associé aux félicitations et à l'éloge fait par M. Bonnet. S'adressant à tous les musiciens, il ajoutait : « Votre société est un des plus beaux fleurons de notre cité et nous lui rendons un chaleureux hommage pour avoir œuvré pendant un demi-siècle pour l'avenir culturel de notre ville ».

Le grand concert du cinquante-naire a tenu toutes ses promesses et a conquis un public qui semble s'intéresser de plus en plus à l'art musical, ce qui est sans doute la plus belle réussite pour nos exécutants. Chaque morceau a obtenu son suc-

cés particulier, mais la ferveur populaire s'est cependant penchée sur « l'Arlesienne » de G. Bizet ; sur « Carnon » également de Bizet, et sur « Une soirée chez Offenbach » de Baeremaker.

« L'Arlesienne » nous permit d'admirer les merveilleux solistes que sont MM. Rodriguez et Gilbert, ainsi que les jeunes flûtistes Miles Verdier, Esteban, Munio et Bonnet, tandis que dans « Carmen », où vibraient toute la chaleur de l'Espagne et les habits de lumière des matadors, MM. Alquier, Raynaud et Galan furent de non moins merveilleux solistes. Avec « Dans les Steppes de l'Asie Centrale », qui ouvrait le programme, c'est le bruit du vent couchant les maigres herbes d'immenses étendues, les bruits des troupeaux, les chevauchées des descendants des Huns, qui furent évoqués avec un saisissant réalisme. « Une soirée chez Offenbach » clôturait le programme sur une note joyeuse et des accents enlaidables qui servirent et servent de toile de fond au « French Cancan ».

En résumé, ce fut un magnifique concert, qui a assuré à cette soirée du cinquante-naire de l'Union Musicale, un succès amplement mérité et pour lequel nous adressons nos félicitations et nos remerciements à tous les exécutants et à leur chef M. F. Dondeyne.

Congrès des Sociétés Musicales du Tarn

La ville de Briatexte fut désignée cette année, pour organiser le congrès départemental de musique. Le dimanche 28 février 1971 il faisait froid au dehors, mais dans la salle des fêtes, c'est dans une ambiance chaleureuse et sympathique que M. Aspe ouvrait la séance par un discours de bienvenue à notre président fédéral M. René Bonnet, aux membres du bureau fédéral ainsi qu'à tous les représentants des diverses sociétés musicales.

Dans ce discours, notre vice-président évoquait la tâche qui va être la nôtre le 23 mai 1971, c'est-à-dire l'organisation du festival départemental des jeunes musiciens ; car, si Briatexte doit être le contre-punctif de cette manifestation, elle compte également sur l'appui nécessaire de ses voisins qui sont Graulhet et Lavaur, ainsi et surtout que sur celui de la population briatextoise, pour que cette fête soit une réussite totale.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans **Tous les examens de la C.M.F.**

ce, exprimé leur reconnaissance à cet homme au dévouement inlassable. Eugène Farrel, vous ne serez plus là pour animer le Carillon. Cette humilité qui vous faisait préférer le petit orgue au grand orgue ; quelle tristesse de ne plus être joué par vos mains d'artiste. Nous étions vous et moi le piler de ce spectacle de tradition qu'est la Pastorale. Aujourd'hui je reste seul. Vous êtes parti comme vous avez vécu, sans tapage, avec discrétion, avec humilité.

La grande famille de la musique et notre Fédération perdent un ami. Un ami de qualité, et je suis fier d'être de ceux-là.

A. F. TRINQUER.

MONTEUX

Assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales.

Toutes les sociétés musicales du Vaucluse, de la plus ancienne à la plus récente, étaient présentes à l'assemblée générale départementale de leur Fédération. C'est là un signe évident de bonne « harmonie » sans jeu de mot, qui règne au sein de l'ensemble des sociétés musicales du département.

C'est sur l'initiative de M. Alphonse Testenière, président des « Amis de la Musique » de Montoux, et grâce à l'accord spontané de M. Edouard Grangier, maire de la cité — capitale incontestée de la Pyrotechnie — qu'a pu se dérouler à Montoux, dans un certain faste, cette remarquable assemblée générale en laquelle aucun mauvais accord, sans jeu de mot non plus, n'est venu jeter le moindre trouble.

Étaient présents à la table présentielle M. Arcusel, conseiller général, vice-président de l'assemblée départementale, représentant M. Garcin, président ; M. Ayme, maire de Pernes, conseiller général et président des « Enfants de la Nesque » ; M. Edouard Grangier, maire de Montoux ; M. Berthe, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Var et membre du bureau de la Confédération Musicale de France à Paris ; M. Testenière, président des Amis de la Musique de Montoux ; M. Lucien Magny, chef de musique et professeur ; MM. Clamon et Deudon, de Vaireas, tous deux vice-présidents de la Fédération ; le colonel Montagnard ; MM. Reboul de l'Isle, Ramey de Pernes, et M. Raoul Mercier, secrétaire de séance.

C'est le président Trinquier qui devait ensuite prendre la parole pour donner le compte rendu moral ; il le fit avec précision, sachant se souvenir, puisqu'il eut une pensée pour deux membres décédés et, en outre M. Marius Robert, de la Fraternelle Oppedoise, sachant parler du présent et souligner l'excellent accueil de la ville de Montoux, sachant enfin se souvenir de l'avenir puisqu'il insista sur la nécessité de faire entrer à l'école l'enseignement musical obligatoire, lequel sauvegardera l'existence des sociétés musicales.

Il sut enfin féliciter le jeune Gaufredy de Rotissillon, présenté par la Philharmonique Aptésienne, qui prit part aux examens d'excellence où il se distingua puisqu'il ne lui manqua qu'un point pour être admis. Enfin, il fit un rapide tour d'horizon sur les activités de la Fédération et des Sociétés musicales ; mit en évidence les festivals de Sorgues, de Jonquières, de Cheval-Bianc et félicita les organisateurs et dit toute l'admiration qu'il eut quant à l'organisation de celui d'Avignon qui fut tout simplement extraordinaire.

Il adressa ses félicitations au colonel Montagnard, élevé dans les Palmes Académiques, ainsi qu'à M. Besson, de l'Isle-sur-Sorgues, qui a reçu la médaille musicale du Gouvernement.

Le trésorier M. Henri Genevet, lui succéda pour donner la situation financière et son rapport fut adopté.

Furent ensuite donnés les comptes rendus des commissaires aux comptes MM. Reboul et Ramey, des examens fédéraux, des subventions remises aux sociétés musicales à l'occasion d'un festival.

Virent les récompenses : M. Grangier, maire de Montoux, médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales ; M. Arcusel, médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales ; M. Berthe, également la médaille d'honneur et enfin le dévoué et sympathique président des Amis de la Musique de Montoux, organisateur sur le plan local du congrès, M. Alphonse Testenière, le diplôme et la médaille fédérale.

Un concert offert par les Amis de la Musique sous la direction de M. Magny, professeur et chef d'orchestre, ponctua musicalement cette assemblée générale. L'hommage aux morts n'était pas oublié, une gerbe était déposée sur le péristyle de l'Hôtel de Ville devant les plaques des morts pour la France. L'apéritif d'honneur offert par la municipalité, mettant un terme aux travaux, lequel ouvrait le repas amical qui devait se tenir dans la grande salle de la cantine scolaire.

Imprimerie de la « Vie de Dieppe »
Le Gérant : J. SEMLER-COLLERY.

Il passa ensuite la parole à M. Bonnet, président fédéral, qui retraça en quelques mots élogieux le déroulement du dernier festival qui eut lieu le 14 juin 1970, dans notre chef-lieu Albi. Il remercia aussi toutes les sociétés de musique qui, par leur vitalité et leur présence tout au long de l'année surent maintenir l'art musical dans notre département. Après avoir félicité les musiciens de Briatexte, M. le maire et la municipalité, ainsi que les membres organisateurs, il souhaita un vif succès à notre entreprise. Soulignant l'action efficace des groupements tarnais, il mit en évidence les succès obtenus, notamment dans les compétitions nationales et remercia en même temps de leur aide, le Conseil général et plusieurs municipalités tarnaises.

Le secrétaire général, M. M. Bascoü, a donné ensuite lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale et du rapport moral annuel. Ce compte rendu, présenté par l'infatigable animateur de la Fédération, a fait état des activités et des réalisations de l'année 1970. Vingt-quatre sociétés étaient présentes et participaient à ce congrès, six s'étaient excusées à cause des fêtes du Carnaval d'Albi où elles étaient engagées.

L'état actuel des finances de la Fédération, présenté par M. Julien, trésorier fédéral, fit apparaître la saine gestion du budget à la satisfaction générale.

Un échange de vues, relatif au recrutement, a permis à de nombreux délégués de présenter de pertinentes suggestions. Après avoir été informés au sujet de la promotion des médailles fédérales et procédé au renouvellement partiel du bureau, les délégués ont examiné les diverses questions concernant la préparation du prochain festival.

La séance fut levée à 12 h. 30. Un vin d'honneur offert par la municipalité attendait les congressistes dans la salle de réceptions de la mairie. M. Gau, maire de Briatexte, souhaitait la bienvenue à MM. Bonnet et Pontier, conseiller général du canton, ainsi qu'à tous les amis de la musique. Il retraça la vie musicale de notre président, M. Jean Cantagrel, et le remercia de tout son dévouement et sa compétence pour que vive la musique dans notre ville. Il se félicita que Briatexte ait été choisie pour ce festival et nous assura de son appui le plus complet. Il leva son verre à la santé de tous les congressistes, ainsi qu'à celle de la mélomanie en général.

Pour clore, un banquet fut servi à l'Hôtel de France où le restaurant, par ses excellents talents culinaires, sut prouver à tous que la musique ce jour-là, n'était pas seule en cause.

VAUCLUSE

Brillant concert donné à la M.J.C. par la Philharmonique Aptésienne. APT

Tous les mélomanes amoureux de belle et bonne musique classique et légère ont pu apprécier à sa juste valeur notre grande phalange artistique musicale, qui a pour nom « Philharmonique Aptésienne », qui s'est produite en public dans la salle de spectacles de la M.J.C. Les spectateurs étaient nombreux, certes, mais cependant une audition comme celle-là méritait beaucoup plus de monde, surtout par la variété des morceaux interprétés par la Philharmonique et la Fraternelle Oppedoise réunies, ce qui fait un bon ensemble composé de quarante exécutants de valeur, dirigés par le chef Harold Borghesi.

1) Les Saltimbanques, 2) Granada, 3) Légende de la Forêt Viennoise, 4) Carrousel Sidney Béchét, 5) Le Marché Persan, 6) Tancrède, 7) Le Rêve Fasse.

Tous ces morceaux ont été exécutés avec talent et brio par tous les interprètes, qui méritent des félicitations. Le public se retira enchanté de cette belle soirée passée en compagnie d'une ambiance musicale extraordinaire. A notre avis, cette soirée, placée sous le signe de la bienfaisance, puisqu'elle était donnée au profit de l'ADAEI, méritait une plus grande affluence.

AVIGNON

Un musicien - Un artiste
Un homme de bien

Eugène Farrel a quitté notre monde. Un ami a disparu. Cet homme avait su donner au mot « Ami » et au mot « Monde » tous les prolongements humains qu'on est capable de souhaiter. Des dizaines d'années au service des autres...

Aussi des centaines de personnes se pressaient, en cette matinée du 10 mars, à l'église Saint-Didier pour lui dire un dernier adieu.

Les personnalités avignonaises étaient nombreuses : M. Henri Dufaut, maire d'Avignon et conseiller général ; M. Duplan, conseiller général sans oublier Mouschénat Ursat, archevêque honoraire d'Avignon, et de nombreux amis appartenant au monde de la musique et du théâtre, avaient par leur présen-

Dernières nouveautés parues

HARMONIE OU FANFARE

- PARADE AMERICANA défilé avec tambours et clairons de Georges Besson et Laurant Delbecq, style américain (facile). Tarif A.
- LA FLEUR AUX DENTS, le plus grand succès actuel de Joe Dassin, arrangement en défilé avec tambours et clairons par Laurent Delbecq (très facile). Tarif Bb.
- LE PUY TAILLE, défilé avec batterie clairons, trompettes et trompes de A. Sauzède, morceau d'ensemble du Concours Festival de Cerizay (très facile). Tarif A.

OUVRAGE D'ENSEIGNEMENT

GRANDE METHODE DE J.-B. ARBAN pour cornet ou trompette d'harmonie, nouvelle édition d'après l'édition originale, entièrement remaniée et révisée par l'éminent artiste et pédagogue Julien Porret.
1ère partie : un volume in-4° de 150 pages, prix 30,00 F.
La 2ème partie paraîtra en juin prochain.

DISQUE SPÉCIAL POUR MAJORETTES

MAJORETTES EN AVANT, super 45 tours comprenant les quatre marches suivantes avec tambours et clairons enregistrés par la Musique de la Police Nationale (direction : Capitaine Pierre Bigot) ; MAJORETTES EN AVANT, de Robert Martin et Laurent Delbecq ; MAJORETTE-CHEF, de Robert Martin et Laurent Delbecq ; MAJORETTES DE FRANCE, de Paul Semler-Collery et Louis Copelli ; DANSONS, CHANTONS MAJORETTES, de S. Russeil, M. Lavergne et A. Haensler. Prix 11,00 F.

A PARAÎTRE COURANT JUIN

TWIRLING ET PARADE par Marie-Ange Brillat faisant suite au CODE DE LA PARFAITE MAJORETTE ; un volume luxueusement édité dans le format 21 x 27, illustré de 325 figures explicatives. Ce volume comprend : maniement du bâton 2ème degré ; maniement de deux bâtons ; mouvement pour une canne de tambour-major ou de majorette-chef ; initiation au maniement de drapeaux ; commandement de la troupe par la capitaine ; idées de pas de marche, de parade, de figures et de ballets ; enchaînement de twirling pour la marche en défilé. Prix 50,00 F.
LES COMMANDES PEUVENT ÊTRE ENREGISTRÉES DÈS MAINTENANT

Et n'oubliez pas que
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE